



BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRESENTANTS
DE BELGIQUE

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMPTE RENDU INTEGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

COMMISSIE VOOR DE VOLKSGEZONDHEID, HET
LEEFMILIEU EN DE MAATSCHAPPELIJKE
HERNIEUWING

COMMISSION DE LA SANTE PUBLIQUE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA
SOCIETE

Woensdag

13-06-2018

Voormiddag

Mercredi

13-06-2018

Matin

N-VA	Nieuw-Vlaamse Alliantie
PS	Parti Socialiste
MR	Mouvement réformateur
CD&V	Christen-Democratisch en Vlaams
Open Vld	Open Vlaamse Liberalen en Democraten
sp.a	socialistische partij anders
Ecolo-Groen	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
cdH	centre démocrate Humaniste
VB	Vlaams Belang
DéFI	Démocrate Fédéraliste Indépendant
PTB-GO!	Parti du Travail de Belgique – Gauche d'Ouverture!
Vuye&Wouters	Vuye&Wouters
PP	Parti Populaire

Afkortingen bij de nummering van de publicaties :		Abréviations dans la numérotation des publications :	
DOC 54 0000/000	Parlementair stuk van de 54 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer	DOC 54 0000/000	Document parlementaire de la 54 ^e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif
QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden	QRVA	Questions et Réponses écrites
CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag	CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral
CRABV	Beknopt Verslag	CRABV	Compte Rendu Analytique
CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)	CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)
PLEN	Plenum	PLEN	Séance plénière
COM	Commissievergadering	COM	Réunion de commission
MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beige kleurig papier)	MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)

<p>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</p> <p>Bestellingen :</p> <p>Natieplein 2</p> <p>1008 Brussel</p> <p>Tel. : 02/ 549 81 60</p> <p>Fax : 02/549 82 74</p> <p>www.dekamer.be</p> <p>e-mail : publicaties@dekamer.be</p>	<p>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</p> <p>Commandes :</p> <p>Place de la Nation 2</p> <p>1008 Bruxelles</p> <p>Tél. : 02/ 549 81 60</p> <p>Fax : 02/549 82 74</p> <p>www.lachambre.be</p> <p>e-mail : publications@lachambre.be</p>
---	---

INHOUD

Vraag van de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de evaluatie van de acties ter bevordering van de kringlooeconomie" (nr. 23864)	1
<i>Sprekers: Daniel Senesael, Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Samengevoegde vragen van	3
- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de door de Europese Commissie tegen ons land ingestelde procedure wegens de ontoereikende controles op de invoer van exotisch hout" (nr. 24631)	3
- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de illegale handel in ipé" (nr. 24634)	4
<i>Sprekers: Daniel Senesael, Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Samengevoegde vragen van	8
- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de burden sharing 2021-2030" (nr. 24632)	8
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het klimaatresponsabiliseringsmechanisme" (nr. 25961)	8
<i>Sprekers: Daniel Senesael, Jean-Marc Nollet</i> , voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie, <i>Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Samengevoegde vragen van	12
- mevrouw Anne Dedry aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de verbetering van onze luchtkwaliteit (opvolging)" (nr. 25390)	12
- de heer Werner Janssen aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de luchtkwaliteit in België" (nr. 25946)	12
<i>Sprekers: Anne Dedry, Werner Janssen, Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Vraag van de heer Jean-Jacques Flahaux aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de recyclage van zeldzame metalen" (nr. 24359)	16
<i>Sprekers: Jean-Jacques Flahaux, Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Samengevoegde vragen van	18
- de heer Daniel Senesael aan de minister van	18

SOMMAIRE

Question de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'évaluation des actions en faveur de l'économie circulaire" (n° 23864)	1
<i>Orateurs: Daniel Senesael, Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Questions jointes de	3
- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la procédure engagée par la Commission européenne contre notre pays à la suite de l'insuffisance des contrôles sur les importations de bois exotique" (n° 24631)	3
- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le trafic illégal de bois d'ipé" (n° 24634)	3
<i>Orateurs: Daniel Senesael, Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Questions jointes de	8
- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le burden sharing 2021-2030" (n° 24632)	8
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le mécanisme de responsabilisation climat" (n° 25961)	8
<i>Orateurs: Daniel Senesael, Jean-Marc Nollet</i> , président du groupe Ecolo-Groen, <i>Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Questions jointes de	12
- Mme Anne Dedry à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'amélioration de la qualité de l'air (suivi)" (n° 25390)	12
- M. Werner Janssen à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la qualité de l'air en Belgique" (n° 25946)	12
<i>Orateurs: Anne Dedry, Werner Janssen, Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Question de M. Jean-Jacques Flahaux à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le recyclage des métaux en pénurie" (n° 24359)	16
<i>Orateurs: Jean-Jacques Flahaux, Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Questions jointes de	18
- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de	18

Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de naleving van het Akkoord van Parijs door de Europese Unie" (nr. 25941)		l'Environnement et du Développement durable, sur "le respect de l'Accord de Paris par l'Union européenne" (n° 25941)	
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het standpunt dat België heeft ingenomen om het klimaatakkoord van Parijs door de Europese Unie te doen naleven" (nr. 26045)	18	- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les positions prises par la Belgique en vue de faire respecter l'Accord de Paris sur le climat par l'Union européenne" (n° 26045)	18
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de ambitieuzere klimaatdoelstellingen van de Europese Unie" (nr. 25959)	18	- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le relèvement des objectifs climatiques de l'Union européenne" (n° 25959)	18
<i>Sprekers:</i> Jean-Marc Nollet , voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie, Daniel Senesael , Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		<i>Orateurs:</i> Jean-Marc Nollet , président du groupe Ecolo-Groen, Daniel Senesael , Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het standpunt van België in het kader van de dialoog aangaande het voornemen om het percentage van het verbruik van energie dat afkomstig is van hernieuwbare energiebronnen te verhogen naar 35 % in 2030" (nr. 25960)	29	Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la position de la Belgique dans le cadre du dialogue entamé suite à la volonté de porter à 35 % la part des SER en 2030" (n° 25960)	29
<i>Sprekers:</i> Jean-Marc Nollet , voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		<i>Orateurs:</i> Jean-Marc Nollet , président du groupe Ecolo-Groen, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Samengevoegde vragen van	32	Questions jointes de	32
- mevrouw Isabelle Galant aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de balans van het Federaal Planbureau betreffende de zeventien wereldwijde doelstellingen voor duurzame ontwikkeling" (nr. 22756)	32	- Mme Isabelle Galant à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le bilan du Bureau fédéral du Plan concernant les 17 objectifs mondiaux du développement durable" (n° 22756)	32
- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het rapport van het Federaal Planbureau betreffende de wereldwijde doelstellingen voor duurzame ontwikkeling" (nr. 22765)	32	- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le rapport du Bureau fédéral du Plan sur les objectifs mondiaux de développement durable" (n° 22765)	32
<i>Sprekers:</i> Daniel Senesael , Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		<i>Orateurs:</i> Daniel Senesael , Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Vraag van de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de recyclage van plastic" (nr. 25080)	35	Question de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le recyclage des matières plastiques" (n° 25080)	35
<i>Sprekers:</i> Daniel Senesael , Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		<i>Orateurs:</i> Daniel Senesael , Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	

COMMISSIE VOOR DE
VOLKSGEZONDHEID, HET
LEEFMILIEU EN DE
MAATSCHAPPELIJKE
HERNIEUWING

COMMISSION DE LA SANTE
PUBLIQUE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
RENOUVEAU DE LA SOCIETE

van

du

WOENSDAG 13 JUNI 2018

MERCREDI 13 JUIN 2018

Voormiddag

Matin

La réunion publique de commission est ouverte à 10.28 heures et présidée par M. Daniel Senesael.
De openbare commissievergadering wordt geopend om 10.28 uur en voorgezeten door de heer Daniel Senesael.

01 Question de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'évaluation des actions en faveur de l'économie circulaire" (n° 23864)

01 Vraag van de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de evaluatie van de acties ter bevordering van de kringlooeconomie" (nr. 23864)

01.01 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, lors de notre séance du 9 novembre 2016, je vous interrogeais sur les 21 mesures en faveur de l'économie circulaire que vous aviez adoptées en collaboration avec votre collègue en charge de l'Économie. Dans votre réponse, vous m'indiquiez qu'un monitoring des actions envisagées allait être réalisé et qu'une première évaluation se déroulerait pour la fin de l'année 2017. Entre-temps, vous avez apporté de nombreux éléments au sein de cette commission et même en séance plénière. Je vous en remercie.

01.01 Daniel Senesael (PS): U beloofde een eerste evaluatie tegen eind 2017 van de 21 maatregelen ter bevordering van een kringlooeconomie. Wat zijn de resultaten van die evaluatie? Welke initiatieven moeten er nog worden genomen?

Madame la ministre, une évaluation était donc annoncée à l'époque. Je suppose qu'elle a eu lieu. Il serait intéressant que vous puissiez nous faire un compte rendu de celle-ci. Quelles avancées en faveur de l'économie circulaire se sont concrétisées? Quels points doivent encore être améliorés?

U wenste ook een tweede consultatieronde in 2018 starten: hoe staat het ermee?

Dans une communication récente, vous annonciez "relancer un chantier de consultations en 2018 pour permettre à la Belgique de rester pionnière dans le domaine." Pouvez-vous nous apporter des précisions sur ce chantier de consultations?

01.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le député, un état des lieux de la mise en œuvre des mesures de la feuille de route a effectivement été réalisé fin 2017 par les SPF Santé publique et Économie, ainsi que l'IFDD. Je ne répondrai ici que pour les mesures relevant de mes compétences, ainsi que pour celles menées conjointement avec mon collègue Kris Peeters.

01.02 Minister Marie-Christine Marghem: Eind 2017 hebben de FOD's Volksgezondheid en Economie inderdaad een stand van zaken opgemaakt. In januari hebben de Staat en de cosmetica-sector een sectoraal akkoord gesloten met betrekking tot het verbod van microplastics in producten die worden af-, uit- of weg-

Plusieurs mesures ont à ce stade été réalisées ou sont en cours de réalisation. Tout d'abord, un accord sectoriel a été signé début janvier entre l'État fédéral et la fédération représentant le secteur des

cosmétiques (DE TIC). Il porte sur l'interdiction d'introduire des microplastiques dans les produits à rincer et les dentifrices à partir du 31 décembre 2019 et définit des modalités de suivi des développements scientifiques et de prise de mesures si nécessaire.

Différents projets et études ont été finalisés ou sont toujours en cours afin de contribuer au développement d'un design des produits permettant une meilleure utilisation des ressources. Ils contribuent également en partie aux travaux actuellement menés par le Centre européen de normalisation sur ce sujet, qui serviront de base aux futures révisions des différentes catégories de produits couvertes par la directive Ecodesign.

Une étude a démarré en janvier afin de soutenir le développement de modèles économiques innovants via une conception intelligente des produits, permettant leur démantèlement et donc la récupération de leurs composants.

Cette étude comportera une autre étude de cas: passage de la vente de matériel luminaire à la vente de lux avec l'entreprise ETAP. Donc, au lieu de vendre des objets physiques, on vend de la lumière par unité via le projet de cette entreprise. Un premier rapport sera disponible d'ici un an.

Ensuite, une autre étude vise à définir des critères auxquels un produit devrait satisfaire pour pouvoir afficher qu'il contient du plastique recyclé. Cette étude a été réalisée en 2016. Elle ébauche des premières pistes qui nécessitent encore d'être travaillées et complétées, notamment par une prise en compte de cet aspect dans les marchés publics.

Une autre étude vise à élaborer des recommandations pour allonger la durée de vie des produits. Cette étude a été menée en 2017. Elle présente différentes pistes d'action qui seront discutées au sein d'une plate-forme regroupant les administrations et les parties prenantes concernées. Cette plate-forme est pilotée par le SPF Économie. Un des axes de discussion est par exemple comment renforcer la réparabilité des produits, notamment en favorisant la mise à disposition des pièces détachées.

Une autre étude a démarré mi-2017 pour définir des critères de réparabilité. Elle se terminera sous peu, en juin 2018. Elle comprend deux cas pratiques: le lave-vaisselle avec Bosch/Siemens et l'aspirateur avec Philips. Cette étude est cofinancée par les partenaires Benelux.

Ensuite, une veille stratégique dans les centres de recyclage a démarré fin 2017. Le but est, pour différents flux de matières, d'identifier les conceptions empêchant un recyclage correct des produits. À partir de là, nous discuterons avec les producteurs et distributeurs pour leurs produits à marque propre, afin d'envisager des améliorations. Le premier flux analysé est le PMC.

Afin de soutenir le recyclage sain, un *workshop* portant sur la substitution de substances chimiques préoccupantes a été organisé en novembre avec les SPF Santé publique et Économie. Un suivi des pistes d'action identifiées lors du *workshop* est maintenant nécessaire.

gespoeld en in mondverzorgingsproducten.

Tallose projecten en onderzoeken werden opgestart om bij te dragen tot de ontwikkeling van producten die het efficiënt gebruik van de hulpbronnen bevorderen. Daarnaast nemen de FOD's deel aan de werkzaamheden van het Europees Centrum voor de Normalisatie waarvan de resultaten zullen dienen voor de herziening van de productcategorieën bedoeld in de "ecodesign" richtlijn.

Een in januari gestart onderzoek beoogt de ontwikkeling van smart producten die afgebroken kunnen worden en waarvan de bestanddelen herbruikbaar zijn.

Een eerste verslag zal over een jaar beschikbaar zijn. Een andere studie heeft tot doel om de voorwaarden vast te leggen waaraan een product moet voldoen om de vermelding te dragen dat het gerecycleerd plastic bevat. De studie moet nog worden aangevuld zodat er bij overheidsopdrachten rekening wordt gehouden met dit aspect.

Een studie van 2017 beoogt aanbevelingen uit te werken om de levensduur van producten te verlengen. Een platform onder leiding van de FOD Economie zal de voorstellen van deze studie onder de loep nemen. Een door de Benelux-partners gefinancierde studie – die bijna afgerond is – buigt zich over de reparatiecriteria.

Eind 2017 werd er een strategisch toezicht opgestart in de recyclagecentra om na te gaan welke productontwerpen de recyclage van die producten verhinderen. In november werd er met de FOD Volksgezondheid en FOD Economie een workshop georganiseerd over het vervangen van problematische chemische stoffen. Ten slotte werd er in januari een onderzoek opgestart naar tech-

Enfin, une étude sur les techniques de décontamination du plastique a démarré début janvier.

Dans les prochains mois, une plate-forme d'information pour le grand public sera développée sur les appareils de chauffage, le but étant de simplifier l'accès à l'information sur les performances des produits. L'Institut fédéral pour le Développement durable (IFDD) travaille en outre activement à une intégration des principes de l'économie circulaire dans les marchés publics. La passation de marchés durables en tant que levier pour une économie circulaire a notamment été à l'agenda de la Conférence nationale sur les marchés publics durables organisée par l'IFDD le 11 mai 2017.

Plus de 1 250 participants ont pris part à cette conférence et les collaborations sont nombreuses avec les autorités régionales en vue d'intégrer les contenus en plastique recyclé dans les critères d'évaluation des marchés, et avec les niveaux européen et international pour faire évoluer les demandes des autorités vers la fourniture de services respectant mieux les principes d'une économie circulaire.

La plupart des actions menées jusqu'à présent, notamment les études, avaient pour objectif de préparer les éléments nécessaires au développement d'autres actions. Vous pouvez le constater, le travail avance très bien. Pour soutenir cette dynamique positive, j'ai prévu d'organiser différents ateliers afin d'identifier les pistes de travail complémentaires. Le cadre de travail n'est pas encore totalement défini mais je souhaite que ces rencontres soient inspirantes et intègrent les nombreuses innovations sociétales développées en Belgique et à l'étranger sur ce sujet.

01.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse qui reprend les éléments pertinents qui permettent d'avancer sur le sujet et de définir un cadre de travail. Les études sont nombreuses et intéressantes et présentent des pistes d'actions concrètes. Je sens bien votre volonté de concrétiser et de valoriser les résultats qui seront obtenus, qui seront bénéfiques pour notre environnement.

Je me réjouis avec vous de l'avancement de ce chantier. Peut-être que lors du deuxième trimestre, nous pourrons revenir sur le cadre de travail et connaître les pistes d'action retenues.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

02 Questions jointes de

- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la procédure engagée par la Commission européenne contre notre pays à la suite de l'insuffisance des contrôles sur les importations de bois exotique" (n° 24631)

- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le trafic illégal de bois d'ipé" (n° 24634)

02 Samengevoegde vragen van

- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de door de Europese Commissie tegen ons land ingestelde procedure wegens de ontoereikende controles op de invoer van exotisch hout" (nr. 24631)

- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de

nieken voor decontaminatie van plastic.

Er zal binnenkort een platform worden opgezet voor informatie over verwarmingstoestellen. Het Federaal Instituut voor de Duurzame Ontwikkeling werkt ook aan het opnemen van de principes van de kringlooeconomie in overheidsopdrachten.

Er wordt met de gewestelijke autoriteiten samengewerkt om gerecycleerd plastic op te nemen in de evaluatiecriteria, en met Europa om ervoor te zorgen dat er in het kader van de overheidsopdrachten gevraagd wordt naar de levering van diensten waarvoor de principes van de kringlooeconomie worden toegepast.

Ik zal workshops organiseren om nieuwe denksporen te vinden. Ik hoop dat die ontmoetingen zullen helpen om de talrijke initiatieven die in dat verband in België en in het buitenland worden genomen, te integreren.

01.03 Daniel Senesael (PS): Ik stel vast dat u de resultaten van die studies concreet wilt vormgeven en benutten.

illegale handel in ipé" (nr. 24634)

02.01 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, en octobre 2017, on apprenait que la Commission européenne avait mis notre pays en demeure en raison de l'insuffisance des contrôles sur les importations de bois exotiques. Ce constat est partagé et dénoncé depuis plusieurs années par différentes ONG.

Ainsi, alors que la Belgique est considérée comme une destination privilégiée pour l'exportation de bois en provenance de pays à risque, seuls 26 contrôles auraient été menés depuis 2013, lesquels n'ont débouché sur aucune sanction. À l'époque, nous avons déjà relevé leur nombre insuffisant.

C'est au regard de cette inadéquation entre les volumes de bois importés et le nombre de contrôles, mais également en raison de leur faible qualité, que la Commission a ouvert contre notre pays une procédure pour violation du règlement européen qui régit cette matière.

Madame la ministre, confirmez-vous que, depuis 2013, seuls 26 contrôles aient été menés? Comment l'expliquez-vous? Quelles mesures envisagez-vous d'adopter afin de renforcer les contrôles et leur qualité?

Vous aviez deux mois pour répondre aux critiques de la Commission. Quel argumentaire avez-vous développé afin d'éviter que la procédure ne passe à un stade supérieur? Notre pays encourt-il des sanctions?

Par ailleurs, Greenpeace a publié un rapport dans lequel elle dénonce l'exportation illégale de bois d'ipé, un bois exotique brésilien qui est source de trafic et de déforestation de l'Amazonie. Selon l'ONG, qui s'appuie sur des preuves d'activité illégale, cinq sociétés basées en Belgique seraient clientes des exportateurs brésiliens vendant ce bois.

Madame la ministre, je ne doute pas un seul instant que vous ayez pris connaissance de ce rapport. Quel est votre point de vue à ce sujet? Quelles suites envisagez-vous de donner au dossier des cinq entreprises belges concernées par la vente illégale de bois d'ipé?

02.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur Senesael, vos questions ont été jointes après que mon administration m'eut fourni une base pour vous répondre. Cela explique l'éventuelle redondance de mes réponses. J'imagine que cela ne vous posera pas de difficultés. En tout cas, cela permettra de leur conférer une certaine complétude.

Pour ce qui concerne votre première question, ainsi que je l'ai expliqué en détail à la fin 2017, en raison d'un manque de capacités dans le service d'inspection compétent pour les matières environnementales fédérales, les contrôles d'importation de bois ont été menés, par la force des choses, par la seule personne responsable de la politique globale y relative.

Cependant, j'ai élargi et réorganisé de manière significative le service d'inspection concerné dans la seconde moitié de l'année 2017. Une

02.01 Daniel Senesael (PS): Vorig jaar heeft de Europese Commissie ons land in gebreke gesteld omdat er onvoldoende controles worden uitgevoerd op de import van exotisch hout. Dat probleem wordt door verscheidene ngo's al jaren aan de kaak gesteld. Sinds 2013 werden er 26 controles uitgevoerd, maar er werd geen enkele sanctie opgelegd. Het aantal controles moet worden opgedreven en ze moeten worden aangescherpt.

Klopt het dat er 26 controles werden uitgevoerd? Waarom zo weinig? Welke maatregelen zult u nemen? Welke argumenten hebt u voorbereid voor de Commissie? Lopen we het risico een sanctie op te lopen?

Volgens Greenpeace zouden vijf in ons land gevestigde bedrijven op illegale wijze ipéhout invoeren van Braziliaanse houtexporteurs. Wat denkt u van dat rapport? Worden er maatregelen genomen tegen die vijf bedrijven?

02.02 Minister Marie-Christine Marghem: Omdat er te weinig personeel was bij de inspectie-dienst, was er slechts een persoon die controles uitvoerde op de import van hout. Ik heb die dienst in de tweede helft van 2017 uitgebreid.

Er is een cel Soorten opgericht, die bestaat uit acht personen, om na te gaan of CITES en de Houtverordening (EUTR) worden nageleefd en om de invoer van invasieve soorten te controleren.

cellule "espèces" a été créée et est chargée du contrôle de CITES, du règlement Bois - mieux connu sous l'appellation EUTR - et des espèces invasives. Elle se compose de huit personnes. Par ailleurs, cette cellule bénéficie du soutien de collaborateurs politiques de l'administration, par exemple pour l'analyse de risque.

À l'issue d'une période de formation, quelques inspecteurs ont entamé les contrôles des bois depuis la fin du mois de novembre 2017. En quatre mois, période partiellement consacrée à la formation, quatorze contrôles ont été réalisés, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux années précédentes au cours desquelles, en moyenne, cinq contrôles étaient effectués par an. Pour l'année 2018, nous envisageons cinquante à cent contrôles ce qui, en termes de nombre de contrôles, nous placera en tête du peloton européen.

D'après un rapportage des États membres sur une période de six mois (de juin à novembre 2017), seuls six États membres ont effectué plus de quatorze contrôles sur leurs importations de bois et seulement quatre États membres ont effectué plus de vingt-cinq contrôles, chiffre que nous postulons en Belgique.

Jusqu'à présent, les autorités belges n'ont imposé aucune sanction dans le cadre du règlement Bois, mais la situation devrait rapidement évoluer. Le cas échéant, l'inspection rédige un procès-verbal d'avertissement ou un procès-verbal pouvant mener à des sanctions pénales en fonction de la gravité des infractions constatées. En cas d'avertissement, l'entreprise concernée dispose d'une période précise pour se mettre en ordre. Après quoi, un nouveau contrôle est effectué et un procès-verbal envoyé au parquet compétent qui doit décider dans les trois mois d'une poursuite éventuelle. Si le parquet décide de ne pas engager de poursuites, l'administration peut toutefois encore imposer les sanctions appropriées.

Actuellement, le service d'inspection a donné six avertissements. Par ailleurs, quatre procès verbaux ont été rédigés lors de récents contrôles, mais les décisions relatives à d'éventuelles sanctions n'ont pas encore été prises. Cependant, le parquet d'Anvers a confirmé son intention de reprendre une première affaire.

En ce qui concerne la qualité des contrôles, ils sont effectués au moyen d'un plan d'inspection revu périodiquement et basé sur une analyse de risque solidement étayée. Les plaintes des tiers, comme par exemple des ONG, sont toujours traitées prioritairement. Les contrôles sont donc ciblés et portent principalement sur le bois en provenance de pays à risque. Une collaboration avec la douane, notamment concernant les données d'importation et le Musée royal de l'Afrique centrale, pour l'analyse d'échantillons de bois, aident à leur réalisation.

Les services compétents ont suivi une formation intensive et sont en contact étroit avec les autorités des autres États membres. Par ailleurs, différentes initiatives sont prises en vue de coordonner la mise en œuvre du règlement EUTR au niveau européen et à laquelle nos services participent activement. C'est ainsi que sont organisées des réunions formelles et informelles de la Commission et de la Conférence des ONG lors desquelles les États membres peuvent échanger des informations et des pratiques. Enfin, mon personnel a

Sinds eind november 2017 werden 14 controles uitgevoerd, een stijging ten opzichte van het gemiddelde van 5 controles per jaar. In 2018 zouden er 50 tot 100 controles worden uitgevoerd, waarmee we de Europese koploper zullen worden.

Er zullen nu ook sancties worden opgelegd. De inspectie kan na een controle een pv van waarschuwing opstellen of een pv dat tot strafrechtelijke sancties kan leiden. In geval van een waarschuwing beschikt het bedrijf over een bepaalde termijn om zich in overeenstemming met de regelgeving te brengen. Indien het parket niet vervolgt, kan de overheid sancties opleggen.

De inspectie heeft zes waarschuwingen gegeven. Er werden vier pv's opgesteld, maar er is nog niet beslist of een sanctie zal worden opgelegd. Het parket van Antwerpen wil een eerste straf dossier openen.

De controles worden uitgevoerd volgens een plan dat gebaseerd is op een risicoanalyse. Klachten van derden krijgen voorrang. De controles zijn doelgericht en hebben voornamelijk betrekking op hout uit risicolanden.

De diensten hebben een intensieve opleiding gevolgd en staan in contact met de autoriteiten van de lidstaten. Ze werken mee aan de tenuitvoerlegging van de EUTR-verordening. Mijn personeel heeft twee keer stage gelopen bij collega's in Nederland.

In mijn antwoord aan de Commissie heb ik argumenten aangevoerd waaruit blijkt dat België werk heeft gemaakt van betere en meer EUTR-controles. Ik heb initiatieven voorgesteld, meer bepaald de organisatie van een rondetafel over de EUTR-regelgeving met de vertegenwoordigers van de ngo's en van de houtsector om de tenuitvoer-

suivi deux stages de courte durée auprès des collègues aux Pays-Bas.

Dans ma réponse à la demande formelle de la Commission, j'ai principalement utilisé, outre quelques précisions statistiques, les arguments précités pour démontrer que la Belgique a considérablement amélioré le nombre et la qualité de ses contrôles dans le cadre du règlement EUTR. Par ailleurs, j'ai également proposé des initiatives politiques telles que:

1. la création d'une table ronde EUTR, une plate-forme composée de représentants des ONG et du secteur du bois ayant pour objectif d'échanger des informations et de discuter des problèmes concernant la mise en œuvre du règlement. Cette plate-forme s'est réunie pour la première fois en mars 2018;
2. une étude du concept de *due diligence* visant à fournir des recommandations relatives à la mise en œuvre du règlement Bois et ce, tant pour les autorités que pour les entreprises importatrices de bois.

Si la Commission estime que nos efforts sont insuffisants, elle peut saisir la Cour de justice, laquelle peut infliger des amendes. Cependant, je suis convaincue que nous sommes sur la bonne voie et que nous n'en arriverons pas là. Bien entendu, je suivrai de très près la situation et, le cas échéant, je prendrai les mesures appropriées.

J'aborde la deuxième réponse si vous le voulez bien. J'ai effectivement connaissance du rapport Imaginary Trees sur l'abattage illégal au Brésil publié par Greenpeace. C'est le second rapport publié par cette ONG en moins de six mois. Les plaintes de tiers relatives à l'importation illégale de bois sont toujours traitées en priorité par mes services compétents. Je viens de le dire. Le règlement visant à lutter contre l'importation illégale du bois est le règlement européen 995/2010, règlement EUTR.

La majorité des plaintes sont des rapports des ONG, comme le rapport précité de Greenpeace. À la suite du rapport précédent, Blue Stean Timber, l'inspection compétente a pour ainsi dire réagi immédiatement en procédant au contrôle des deux entreprises belges concernées par l'importation de bois en provenance notamment du Brésil. Ces importateurs ont une nouvelle fois été cités dans le rapport qui vient d'être publié. L'Inspection fédérale de l'environnement s'est ensuite davantage concentrée sur le bois en provenance du Brésil et, dans l'intervalle, plusieurs autres entreprises belges ont été contrôlées, dont notamment une qui a été mentionnée dans le nouveau rapport de Greenpeace.

Bien entendu, les deux autres importateurs seront prochainement soumis à un contrôle.

Différentes sources, parmi lesquelles Greenpeace, indiquent que l'abattage illégal au Brésil constitue toujours un problème très actuel. Après la décentralisation de la mise en œuvre de la législation sur les forêts en 2006, la problématique aurait même encore pris de l'ampleur, surtout dans les États d'Amazonie, Pará et Mato Grosso.

En raison de différentes formes de fraude à différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement, la documentation officielle ne peut constituer une garantie quant à l'origine légale du bois.

legging van de verordening te bespreken, en een studie met betrekking tot het begrip *due diligence* (passende zorgvuldigheid).

Als de Commissie vindt dat onze inspanningen niet volstaan, kan ze het Hof van Justitie adieren en ons land boetes opleggen, maar ik meen dat we op de goede weg zijn.

Ik heb het rapport van Greenpeace over de illegale houtkap in Brazilië gelezen, het tweede in zes maanden tijd. Na het vorige rapport heeft de inspectie de twee betrokken Belgische bedrijven gecontroleerd. Die importeurs worden opnieuw genoemd in het tweede rapport. Ondertussen werden er ook andere Belgische bedrijven gecontroleerd.

Volgens Greenpeace en andere bronnen wordt er in Brazilië in de Amazonestaten Pará en Mato Grosso nog steeds illegaal gekapt. Als gevolg van fraude in de toeleveringsketen kan de legale herkomst van het hout niet worden gegarandeerd door officiële documenten. Naast conflicten met en aanvallen op de lokale bevolking is er ook sprake van grootschalige fraude bij de inventarisatie van kostbare houtsoorten zoals ipé en van het witwassen van illegaal gekapt hout.

We kunnen echter niet uitmaken of de genoemde Belgische bedrijven zulk hout ingevoerd hebben. De EUTR voorziet in een systeem van zorgvuldigheidseisen (*due diligence*) voor de invoerders. Die moeten de vereiste documenten voorleggen voor elke levering, een risicoanalyse uitvoeren en risicobeperkende maatregelen nemen. Belgische bedrijven kunnen niet ontkennen dat er risico's verbonden zijn aan de invoer van hout uit het Braziliaanse Amazonegebied. De inspectiedienst kan controleren of de invoerder het nodige heeft gedaan en kan cor-

Les récents rapports mettent l'accent sur les aspects spécifiques du commerce illégal de bois, à savoir les violents conflits et les agressions à l'encontre de la population locale ainsi que la fraude à grande échelle en ce qui concerne les plans de gestion des bois et l'inventaire des espèces de bois précieux, comme l'ipé, ainsi que le blanchiment de bois abattu illégalement qui serait pratiqué en masse.

Bien que Greenpeace cerne des problèmes pertinents dans ses rapports, le fonctionnement du système de la charge de la preuve ne nous permet pas d'affirmer que les entreprises belges mentionnées ont importé réellement du bois abattu illégalement. Ce constat est également d'application pour le dernier rapport.

Cependant, l'EUTR prévoit que les importateurs appliquent un système d'exigences de *due diligence*, de diligence raisonnée, à savoir:

1. les importateurs doivent être en mesure de présenter les informations et les documents officiels requis pour chaque lot mis pour la première fois sur le marché européen;
2. les importateurs doivent réaliser une analyse de risques, afin de vérifier si le risque de bois illégal est négligeable;
3. si tel n'est pas le cas, des mesures de réduction des risques doivent être prises afin de ramener le risque à un niveau négligeable.

Les rapports de Greenpeace précisent que le risque d'importation de bois précieux d'Amazonie n'est pas négligeable et spécifient aussi où se situent les risques. Les entreprises belges qui importent du bois de l'Amazonie brésilienne ne peuvent donc pas nier que des risques y soient liés. Il ne suffit pas de faire confiance aux documents officiels. Il faut une analyse beaucoup plus approfondie. Par conséquent, le service d'inspection compétent peut contrôler si les importateurs ont pris les mesures adéquates et suffisantes afin de réduire les risques de bois illégal et, le cas échéant, imposer des mesures correctrices, comme la certification par des tiers, des audits indépendants, l'arrêt de la collaboration avec certains fournisseurs, etc. Le cas échéant, ils prendront les mesures nécessaires lors de la constatation de l'infraction en vue d'infliger des sanctions effectives et dissuasives.

Je tiens enfin à faire remarquer que mes services piloteront, par le biais de canaux diplomatiques, une collaboration avec les services de police brésiliens qui ont témoigné de leur intérêt pour une telle collaboration avec des pays importateurs, afin de mieux gérer sur place la lutte contre le commerce de bois illégal dans cet énorme pays. Nous préconiserons également une approche coordonnée de la problématique au niveau européen au moyen d'une collaboration entre les États membres concernés et la Commission européenne.

02.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse complète et argumentée, répondant de manière exhaustive à mes interrogations et inquiétudes sur la première partie de ma question. De par les chiffres, de par les collaborations initiées ainsi que les argumentations que vous avez livrées, nous pouvons être rassurés quant au suivi de ce dossier.

En ce qui concerne le trafic illégal du bois d'ipé, j'entends bien votre réponse. J'entends également votre volonté de faire évoluer positivement ce dossier. Mais la déforestation de l'Amazonie est un

rigerende maatregelen opleggen.

Mijn diensten zullen langs diplomatieke weg op samenwerking met de Braziliaanse politie aansturen om de illegale handel ter plaatse te bestrijden. We bepleiten een gecoördineerde Europese aanpak.

02.03 Daniel Senesael (PS): Ik noteer dat u dit dossier in goede banen wilt leiden, maar de ontbossing van het Amazonewoud is een probleem op wereldschaal met onmiskenbare gevolgen voor ons klimaat en ons milieu.

De vooropgestelde samenwerking met de plaatselijke politiediensten

problème dont l'ampleur est internationale voire mondiale. Des retombées sont manifestes sur quantité de facteurs liés à notre climat et à notre environnement. On sait aussi le sérieux de Greenpeace quant à ses études et rapports.

en de gecoördineerde Europese aanpak zijn goede initiatieven.

Je retiendrai deux éléments importants et pour lesquels je vous incite à poursuivre dans la méthodologie:

- d'une part, la collaboration avec les services de police principalement brésiliens car je pense que cette coordination ou harmonisation peut être féconde pour nos entreprises en Belgique;
- d'autre part, l'approche coordonnée au niveau européen car nous avons beau être actifs sur notre propre terrain, cela ne sera pas suffisant pour mettre fin à ce commerce illégal de bois, problématique mondiale.

Je vous remercie de poursuivre sur votre lancée.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

03 Questions jointes de

- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le *burden sharing* 2021-2030" (n° 24632)

- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le mécanisme de responsabilisation climat" (n° 25961)

03 Samengevoegde vragen van

- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de *burden sharing* 2021-2030" (nr. 24632)

- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het klimaatresponsabiliseringsmechanisme" (nr. 25961)

03.01 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous interrogeais récemment sur les avancées obtenues dans le cadre du *burden sharing* pour la période 2021-2030. Dans le cadre du débat qui avait été initié, vous nous disiez, je cite: "Concernant les travaux préparatoires pour le *burden sharing* 2021-2030, la décision a été prise, lors de la dernière réunion de la Commission Nationale Climat (CNC) le 31 mai 2017, de mandater un groupe technique qui serait chargé de réaliser une analyse des éléments qui doivent faire l'objet d'une répartition pour la période 2021-2030 et une synthèse contenant les principes qui ont mené à l'accord précédent, et notamment les clés de répartition appliquées en 2013-2020, ainsi que les autres options envisagées."

La suite de votre réponse m'a un peu surpris, puisque vous disiez: "À ce jour, le mandat nécessaire pour débiter l'analyse n'a pu encore être validé en bonne et due forme, ce qui explique que les travaux du groupe technique n'ont, à l'heure actuelle, pas pu être entamés."

Madame la ministre, pour quelles raisons, plus de dix mois après la décision de mandater un groupe technique pour se pencher sur un point aussi essentiel que le *burden sharing*, aucune avancée n'a-t-elle pu être enregistrée? Quels sont les éléments qui bloquent au niveau du mandat nécessaire pour débiter l'analyse? Pouvez-vous donner une échéance pour le début de cette analyse?

03.02 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous interrogeais déjà le 6 janvier 2016 sur le mécanisme de

03.01 Daniel Senesael (PS): In verband met de vooruitgang in het kader van de *burden sharing* voor de periode 2021-2030 hebt u eerder meegedeeld dat er op 31 mei 2017 besloten was om een technische groep opdracht te geven een analyse uit te voeren van de elementen die verdeeld moeten worden voor de periode 2021-2030 en een samenvatting te maken van zowel de beginselen die tot de vorige overeenkomst hebben geleid, met name de in 2013-2020 toegepaste verdeel-sleutels, als de andere overwogen opties.

Waarom is er geen vooruitgang meer geboekt? Waarom kan het mandaat niet gevalideerd worden? Wanneer zal er een begin gemaakt worden met die analyse?

03.02 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik stel u al sinds 6 januari

responsabilisation climatique. Je revenais à la charge les 29 septembre 2016 et 4 octobre 2017. À chaque fois, vous me répondiez que le mécanisme n'était toujours pas entré dans sa phase opérationnelle. Je vous requestionnais à nouveau le 27 février 2018 et vous me précisiez que des discussions étaient en cours au sein d'un groupe intercabinets et que vous aviez bon espoir que le mécanisme de responsabilisation climatique pourrait être rendu opérationnel dans les mois qui viennent.

Je souhaite aujourd'hui refaire le topo avec vous alors que la fin de législature commence à pointer son nez et que l'accord de coopération *burden sharing* est passé au Parlement.

Quelle est la position défendue par chacune des entités au sein de ce groupe de travail?

Pour quand peut-on espérer la mise en œuvre du mécanisme?

03.03 Marie-Christine Marghem, ministre: Chers collègues, le groupe de travail chargé par la Commission nationale Climat d'établir un état des lieux préalable aux discussions sur le *burden sharing* 2021-2030 a présenté son rapport aux membres de la Commission nationale Climat lors de sa réunion du 6 décembre 2017.

Conformément au mandat reçu de la Commission nationale Climat, ce rapport comprend un état des lieux des dossiers Climat et Énergie en lien avec le dossier du *burden sharing*, et de la manière dont ces dossiers s'articulent entre eux. Il comprend également des recommandations sur les éléments à prendre en considération directement ou indirectement, la deuxième partie du rapport consignant les principes appliqués dans le cadre des négociations du *burden sharing* 2013-2020 pour répartir les différents éléments de l'accord, ainsi que différentes options sur base des principes formulés dans les avis existants du CFDD (Conseil Fédéral du Développement Durable) et dans le rapport d'information du Sénat notamment. Tous les outils sont donc là pour progresser.

J'approfondis un peu ma réponse avant d'arriver à la conclusion. Parmi les principes formulés dans les différents avis, notons les éléments suivants:

- premièrement, le principe de mutualité. Chaque entité vérifie l'impact éventuel d'une mesure sur la politique climatique d'une autre entité et s'efforce d'agir de manière à renforcer l'efficacité des mesures de tous les autres niveaux de pouvoir.
- Deuxièmement, la répartition juste et équitable des efforts entre les entités, prenant en compte les spécificités de chacune d'entre elles, basée sur des critères objectifs et transparents.
- Troisièmement, l'équilibre global des droits et obligations respectifs des parties.
- Quatrièmement, l'accessibilité de chacune des parties au mécanisme de solidarité mis en place.
- Cinquièmement, l'ancrage des politiques climatiques dans une stratégie de développement durable à long terme faisant l'objet d'une feuille de route assortie d'objectifs chiffrés.
- Sixièmement, la supervision des travaux de la CNC par le Comité de concertation.
- Septièmement, la mise en place d'un mécanisme de suivi et de vérification annuelle permettant de mettre en œuvre des actions

2016 vragen hierover. Op 27 februari 2018 had u er vertrouwen in dat het mechanisme in de daaropvolgende maanden operationeel zou zijn.

Welk standpunt verdedigt elk van de entiteiten die in de interkabinettenwerkgroep vertegenwoordigd zijn? Wanneer zal het mechanisme worden toegepast?

03.03 Minister Marie-Christine Marghem: De werkgroep die in de aanloop naar de besprekingen over de *burden sharing* 2021-2030 een stand van zaken moest opmaken, heeft zijn rapport in december 2017 voorgelegd. Hij heeft de volgende principes geformuleerd: het wederkerigheidsbeginsel – elke entiteit gaat de mogelijke impact van een maatregel op het klimaatbeleid van een andere entiteit na en probeert de efficiëntie van de maatregelen van alle andere beleidsniveaus te versterken; het beginsel van een rechtvaardige en billijke verdeling van de inspanningen houdt rekening met de eigen kenmerken van elke eenheid; het globale evenwicht tussen rechten en plichten; de toegang van elk van de partijen tot het solidariteitsmechanisme; de verankering van de klimaatbeleidsmaatregelen in een duurzame ontwikkelingsstrategie op lange termijn en ten slotte een opvolgings- en controlemechanisme.

De Nationale Klimaatcommissie heeft kennisgenomen van dat rapport en heeft afgesproken het als uitgangspunt de nemen voor de politieke interkabinetbesprekingen.

Gezien het verband met de uitwerking van het nationaal energie- en klimaatplan 2021-

correctives.

Voilà les principes fondamentaux que nous avons dégagés de notre travail quand nous avons élaboré la décision politique et le texte juridique qui fonde celle-ci et qui fera bientôt partie de notre législation. En effet, le parchemin a été envoyé au Roi le 11 juin 2018, après le vote intervenu dernièrement en séance plénière.

Ces principes devront être utilisés pour baliser le travail du *burden sharing* 2021-2030.

Les membres de la Commission nationale Climat ont pris acte de ce rapport, qui est d'ailleurs disponible pour consultation sur le site internet de cette dernière. Ils ont convenu d'utiliser celui-ci comme base afin d'entamer les discussions politiques nécessaires en réunion intercabinets.

Compte tenu du lien, dans ce dossier, avec l'élaboration du Plan national intégré Énergie-Climat 2021-2030 (PNEC), la présidence de la Commission nationale Climat, actuellement assurée par la Région flamande, s'est fixé comme priorité pour 2018 de parvenir rapidement à un accord politique sur la répartition des objectifs, pour ensuite charger un groupe de travail juridique et technique de traduire cet accord politique dans un accord de coopération.

Cela signifie que le travail va bientôt débiter, du moins je l'espère, puisque tous les principes de base utilisés dans la précédente concertation/négociation pour le *burden sharing* 2013-2020 ont été élaborés, sont connus de tous et peuvent maintenant être utilisés comme une boîte à outils, avec évidemment le travail sur le PNEC qui, comme je vous l'ai dit, doit rendre un premier rapport intermédiaire vers juin-juillet 2018 sur l'état d'avancement au niveau des différentes entités du Plan national Énergie-Climat. Comme ces travaux sont intimement liés, ils doivent se faire ensemble. Je ne doute pas que la présidence flamande fera ce qu'elle annonce et commencera les travaux en intercabinets pour la négociation du partage des efforts 2021-2030.

En ce qui concerne la question de M. le député Nollet, la Commission nationale Climat a pris acte des données des missions du secteur des bâtiments de l'année 2015, extraites des inventaires régionaux de gaz à effet de serre lors de sa réunion du 6 décembre 2017. Il y a toujours un très long laps de temps entre la date du millésime d'évaluation de ces efforts et le rapport à cet égard. On m'a expliqué que, techniquement, il n'était pas possible de réduire cet écart de deux ans.

La Commission nationale Climat n'a toutefois pas encore approuvé les écarts aux trajectoires fixées dans l'annexe à la loi spéciale relative à la sixième réforme de l'État, les membres de la Commission nationale ayant souhaité discuter au préalable des modalités d'application de la loi et de l'éventualité d'une révision des trajectoires pré- et post-2020, afin notamment de prendre en compte des modifications méthodologiques intervenues après l'adoption de la loi.

Les membres de la CNC ont décidé que cette discussion entre les quatre entités serait menée via une concertation intercabinets. Lors de la dernière réunion de la CNC, le 21 février dernier, la présidence –

2030, heeft het voorzitterschap van de Nationale Klimaatcommissie zich ten doel gesteld een politiek akkoord te bereiken over de verdeling van de inspanningen en vervolgens een juridische en technische werkgroep de opdracht te geven het akkoord te vertalen in een samenwerkingsovereenkomst.

Alles is klaar om het werk aan te vatten.

De Nationale Klimaatcommissie heeft in december 2017 nota genomen van de emissiegegevens van de bouwsector voor het jaar 2015. Zij heeft de verschillen ten opzichte van de trajecten nog niet goedgekeurd omdat haar leden eerst de toepassingsvoorwaarden van de wet en een mogelijke herziening van de trajecten wilden bespreken. De Nationale Klimaatcommissie heeft beslist dat dit tussen de kabinetten moet worden besproken. Vlaanderen, de huidige voorzitter van de Nationale Klimaatcommissie, kondigde aan het initiatief te zullen nemen.

De federale overheid wacht een akkoord tussen de deelgebieden af. De instemmingsprocedure voor het akkoord inzake *burden sharing* moet in elk parlement goedgekeurd worden om het fonds voor het responsabiliseringsmechanisme te kunnen spijzen. De federale overheid boekt grote vooruitgang.

qui est, je le rappelle, exercée cette année par la Flandre – a annoncé qu'elle prendrait l'initiative à ce sujet. Il n'y a pas eu de réunion depuis le 21 février.

Le fédéral, étant actuellement contributeur, n'a pas de solution privilégiée aux points de blocage et attend un accord entre les entités fédérées. Manifestement, c'est là que le dossier stagne.

Comme je vous en informais déjà précédemment, la procédure d'assentiment de l'accord de coopération relatif au *burden sharing* doit aboutir dans chaque Parlement, même si elle n'est pas encore complètement achevée, afin d'alimenter le fonds dédié au mécanisme de responsabilisation Climat au moyen de la part fédérale des revenus de la mise aux enchères des quotas d'émission ETS.

Bref, nous avons versé les avances. Toutefois, avant de passer à la formalisation du versement annuel revenant à chaque entité, nous devons attendre que chaque assemblée ait voté ce texte. Je vous rappelle que le Conseil d'État avait insisté sur le caractère mixte de l'accord, qui nécessitait que les sept parlements de notre pays se prononcent.

J'ignore l'état d'avancement de la procédure. Cela dit, puisque nous l'avons vécu ensemble, vous savez que le fédéral y est pratiquement parvenu. En effet, je le répète, le parchemin de la loi d'assentiment - voté ici en séance plénière - a été envoyé pour signature au Roi Philippe en date du 11 juin dernier.

Je vous remercie de votre attention.

03.04 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie de votre réponse.

À l'issue d'un bref état des lieux, nous constatons que nous disposons désormais des outils pour progresser. Les principes fondamentaux régissant la méthodologie ont aussi été détaillés.

Vous nous annoncez ensuite que le rapport est disponible et qu'il servira de base de négociation politique. De même, la priorité de la présidence flamande pour cette année consiste en la répartition des objectifs.

Je vous remercie donc pour cet état des lieux. Néanmoins, je vais émettre deux réflexions, que vous ne devez pas nécessairement prendre personnellement. Je sais aussi que - dans une commune, par exemple - on a beau vouloir avancer, si le fonctionnaire nommé compétent refuse d'agir, on est fort démuni. Bref, je suis bien conscient des difficultés. Reste qu'il est malheureux que nous ne disposions pas d'un mécanisme plus contraignant en termes d'échéance et d'accélération de la procédure.

Vous l'avez dit vous-même: quand deux années s'écoulent entre l'expression d'une volonté et sa concrétisation, il est difficile d'expliquer cette lenteur aux uns et aux autres.

Tout ce que je peux modestement faire, c'est vous encourager à suivre les dossiers et à faire preuve d'un harcèlement positif pour que nous puissions sérieusement progresser.

03.04 Daniel Senesael (PS): De methode en de principes werden vastgelegd. Het is jammer dat de deadlines niet dwingend zijn.

03.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je répliquerai uniquement au volet relatif au mécanisme de responsabilisation Climat. J'ai bien compris votre réponse au sujet du *burden sharing* à venir.

Je constate un manque de respect envers ceux qui ont négocié l'accord de 2014, mais également vis-à-vis de l'application de la loi. Nous sommes aujourd'hui en juin 2018. Or la loi de 2014 impose l'introduction d'un mécanisme de responsabilisation Climat, qui fait toujours défaut. Cela doit être lu politiquement; il ne s'agit pas que d'une question de fonctionnaires refusant d'agir. En réalité, cela traduit une absence de volonté politique.

Vous nous indiquez que la présidence repose en ce moment entre les mains de la Région flamande – et c'est exact –, mais vous la déteniez voici quelques mois, selon un processus de roulement. Depuis le vote de la loi en 2014, chaque entité a eu l'occasion de présider cette commission. Manifestement, aucune volonté d'en faire une priorité ne s'est jamais manifestée. Je vous demande, par conséquent, de taper du poing sur la table et d'inscrire le sujet à l'ordre du jour du Comité de concertation. De la sorte, nous saurons officiellement – non plus seulement au sein de la Commission nationale Climat, par exemple – de quoi il retourne, pourquoi nous stagnons et comment nous extraire de cette situation.

Quand vous venez nous expliquer en 2018 que des problèmes se posent dans les modalités d'application d'une partie de la loi, je trouve alors franchement qu'on aurait pu la modifier trois fois si nécessaire; ce que je ne pense pas, au demeurant. Selon moi, ce ne sont que des excuses, mais si celles-ci sont faites pour s'en servir. En définitive, elles reflètent un manque de volonté de subir les conséquences d'une responsabilisation pour non-respect des objectifs climatiques. Cela en dit long sur ce qui se joue au sein des différents gouvernements du pays, pour lesquels cette question ne constitue pas une véritable priorité. Je vous demande de ne pas seulement le regretter avec moi, mais surtout d'inscrire ce point à l'agenda du Comité de concertation. De la sorte, vous montrerez que vous cherchez à débloquer la situation.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

04 Samengevoegde vragen van

- mevrouw Anne Dedry aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de verbetering van onze luchtkwaliteit (opvolging)" (nr. 25390)

- de heer Werner Janssen aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de luchtkwaliteit in België" (nr. 25946)

04 Questions jointes de

- Mme Anne Dedry à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'amélioration de la qualité de l'air (suivi)" (n° 25390)

- M. Werner Janssen à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la qualité de l'air en Belgique" (n° 25946)

04.01 Anne Dedry (Ecolo-Groen): Mevrouw de minister, ik had u in februari 2018 al een schriftelijke vraag gesteld over de verbetering van de luchtkwaliteit. Ik had daarbij een aantal deelvragen. Sommige deelvragen zijn onbeantwoord gebleven. Daarom stel ik ze nu hier in

03.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Dit getuigt van een gebrek aan respect voor degenen die over het akkoord van 2014 hebben onderhandeld en bovendien leeft men de wet niet na. De nodige politieke wil is hier duidelijk niet aanwezig. U was enkele maanden geleden voorzitter, aangezien het voorzitterschap bij toerbeurt wordt waargenomen.

Dat punt moet op de agenda van het Overlegcomité worden gezet en de situatie moet gedeblokkeerd worden. U dist hier een aantal slappe excuses op over moeilijkheden om de wet toe te passen. Die had ondertussen al drie keer gewijzigd kunnen worden...

04.01 Anne Dedry (Ecolo-Groen): Il y a trois ans, la ministre a promis un nouveau plan fédéral pour lutter contre la pollution

de commissie mondeling opnieuw.

Ten eerste, u beloofde drie jaar geleden in uw antwoord op mijn mondelinge vraag nr. 1553 een nieuwe federaal plan ter bestrijding van de luchtvervuiling. Is dat plan er? Kunnen wij het krijgen? Wat zijn de belangrijkste maatregelen uit het plan? Over welke periode zullen de acties in het plan worden uitgevoerd? Indien er toch geen plan zou zijn, wat is daarvan dan de reden? Zult u dan alsnog een plan opstellen?

Ten tweede, in juni 2015 werd ons land wegens van een grote hoeveelheid fijn stof in onze lucht door de Europese Commissie voor het Europees Hof gedaagd. Vijf maanden later werd de inbreuk-procedure ineens stopgezet. Ik begrijp niet hoe dat kan en hoe dat komt. Hebt u een verduidelijking daarvoor?

Ten derde, wat zijn volgens u de belangrijkste maatregelen om onze luchtkwaliteit te verbeteren?

Ten vierde, welke maatregelen zal de huidige federale overheid nemen, naast het invoeren van een mobiliteitsbudget en een prijsverhoging voor diesel aan de pomp? Kunt u mij uw maatregelen opnoemen?

04.02 Werner Janssen (N-VA): Mevrouw de minister, de kwaliteit van de lucht in ons land is een thema dat steeds meer landgenoten bezighoudt.

In 2017 nog stelde de Europese Commissie een rapport voor waarin België op het vlak van luchtkwaliteit een onvoldoende scoort. In 2016 keurde de regering op uw voorstel een samenwerkingsakkoord goed tussen de deelstaten en het federale niveau om onder andere de luchtkwaliteit verder te verbeteren, elk beleidsniveau binnen zijn bevoegdheden. Vlaanderen voerde in mei 2018 een groot wetenschappelijk onderzoek uit naar de luchtkwaliteit. Onder de naam CurieuzeNeuzen Vlaanderen werd door 20 000 deelnemers een kwaliteitsmeting uitgevoerd. De resultaten van die meting worden in september 2018 bekendgemaakt.

Mijn vragen zijn de volgende.

Hoe evalueert u de samenwerking tussen het federale niveau en de deelstaten?

Is anderhalf jaar na het samenwerkingsakkoord bijsturing nodig?

Welke inspanningen leverde de federale regering in de jaren 2016-2017 en in het eerste deel van 2018 om binnen haar bevoegdheid de luchtkwaliteit te verbeteren?

Welke verdere initiatieven worden de komende jaren nog genomen?

04.03 Minister Marie-Christine Marghem: Mevrouw Dedry, mijnheer Janssen, mijn excuses maar ik heb alleen een antwoord in het Frans. Ik hoop dat dit geen probleem is.

atmosphérique.

Ce plan a-t-il été élaboré? La ministre peut-elle le détailler? S'il n'y a toujours pas de plan, j'aimerais savoir à quoi il faut attribuer ce retard.

En juin 2015, la Commission européenne a poursuivi notre pays devant la Cour de justice de l'Union européenne pour le taux trop élevé de particules fines dans l'air. La procédure a été interrompue après cinq mois. Comment cela se fait-il?

Quelles sont les mesures les plus importantes qui doivent être prises pour améliorer la qualité de l'air? Que fera le gouvernement, outre la mise en place d'un budget mobilité et d'une augmentation du prix du diesel?

04.02 Werner Janssen (N-VA): Un accord de coopération a été conclu en 2016 à l'initiative de la ministre Marghem entre les entités fédérées et le gouvernement fédéral afin d'améliorer la qualité de l'air.

Quelle appréciation la ministre porte-t-elle sur cette coopération? Cet accord doit-il être amendé? Quels efforts ont-ils déjà été fournis pour améliorer la qualité de l'air? Quels efforts supplémentaires sont-ils prévus?

04.03 Marie-Christine Marghem, ministre: Je m'excuse car ma réponse est entièrement rédigée en français.

Désolée. Je demanderai à l'administration de faire son travail.

Madame Dedry, la proposition initiale, qui était axée sur le respect de nos obligations en matière de réduction d'émissions, s'est transformée en projet d'accord de coopération, en raison de la compétence résiduelle limitée résultant de la sixième réforme de l'État.

Les mesures énumérées à l'époque, à savoir une fiscalité sur la mobilité, compatible avec les objectifs régionaux en matière de réduction d'émissions, donnaient aux Régions, qui étaient demandeuses d'actions fédérales supplémentaires, une sécurité juridique. Le texte est actuellement devant le Conseil d'État. En dehors de la répartition des efforts en vue de la réduction des émissions entre les Régions, je rappelle que les Régions sont seules compétentes pour déterminer les plafonds d'émissions.

L'article 11 comprend des questions régionales sur les actions fédérales. La plupart des actions ont déjà été mises en œuvre. Sous cette législature, en effet, l'État fédéral a augmenté les accises sur le diesel et a procédé à une réforme en profondeur des véhicules utilitaires, comprenant une différenciation défavorable pour les véhicules diesel les plus polluants. Ces politiques entraînent à l'heure actuelle un désintérêt pour les véhicules diesel lors de l'achat de voitures de société. Cela fonctionne donc. La surveillance du marché a été renforcée et la vente de pellets et de dispositifs de chauffage ont fait l'objet d'un suivi intensif.

En ce qui concerne les infractions à la directive PEN, en 2017, la Commission a confirmé qu'il n'y avait plus matière à infraction; nous avons donc bien avancé. En ce qui concerne les problèmes de qualité de l'air, seule l'infraction relative à la concentration de NOx subsiste. La procédure à cet égard se poursuit, mais de nombreuses mesures, y compris l'introduction de la zone de basses émissions de Bruxelles, ont été proposées à la Commission comme mesures correctives.

S'agissant de la qualité de l'air, je ne pense pas qu'il existe une ou plusieurs mesures de pointe actuellement en vigueur capables de résoudre une grande partie du problème, comme cela fut par exemple le cas lorsqu'on a interdit le plomb dans l'essence. C'est là que réside toute la difficulté; nous aurons désormais besoin de nombreuses mesures, disposant de moyens plus modestes et affichant des ambitions plus réduites, dans différents secteurs. Ceux-ci sont principalement le transport, la production d'énergie et le chauffage domestique.

Pour être efficaces, ces mesures qui sont principalement de nature technique devront être prises de manière coordonnée, ce qui renforce évidemment l'importance d'un accord de coopération entre les Régions et, si besoin, l'État fédéral. Ceci pour répondre à la dernière partie de votre question.

Monsieur Janssen, la collaboration entre les entités fédérées principalement compétentes pour mettre en œuvre les directives européennes de manière efficace, soit les trois Régions de notre pays, est essentielle. C'est d'ailleurs sur leur initiative que des accords de coopération sont proposés pour mettre en œuvre nos obligations internationales. Les délais sont liés à la négociation interrégionale de

Het voorstel, dat gericht is op onze verplichting om de uitstoot van broeikasgassen te verminderen, is een ontwerp van samenwerkingsakkoord geworden. De maatregelen omtrent een mobiliteitsfiscaliteit die verenigbaar is met gewestelijke doelstellingen gaven de Gewesten rechtszekerheid.

De Raad van State buigt zich momenteel over de tekst. Artikel 11 bevat gewestelijke kwesties inzake federale maatregelen. De meeste maatregelen werden al ingevoerd. We hebben de accijnzen op diesel verhoogd en een hervorming met betrekking tot bedrijfsvoertuigen doorgevoerd die nadelig is voor vervuilende dieselmotoren. Het markttoezicht werd verscherpt.

De Commissie heeft bevestigd dat er niet langer sprake was van een inbreuk op de richtlijn inzake de nationale emissieplafonds. Er is enkel nog een inbreuk inzake de NOx-concentratie. De procedure wordt voortgezet. Er werden corrigerende maatregelen voorgesteld aan de Commissie.

Wat de luchtkwaliteit betreft, kan een groot deel van het probleem door geen enkele thans geldende maatregel worden opgelost. We hebben een groot aantal maatregelen nodig, met beperktere ambities.

Als we willen dat die maatregelen doeltreffend zijn, moeten ze op een gecoördineerde manier worden genomen, waardoor het nog belangrijker wordt dat er een samenwerkingsakkoord tussen de Gewesten en zo nodig met de federale overheid wordt gesloten.

Het is op initiatief van de Gewesten dat er samenwerkingsakkoorden worden voorgesteld teneinde uitvoering te geven aan internationale verplichtingen. De interregionale onderhandelingen over de verdeling van de inspanningen werden in het najaar van 2017 door de interministeriële

répartition de l'effort. Celle-ci a été validée par la Conférence inter-ministérielle de l'Environnement (CIE) à l'automne 2017, alors que le volet fédéral, beaucoup plus restreint du fait de la répartition des compétences, est validé par la CIE depuis 2016.

La finalisation de la rédaction juridique correcte, les signatures ministérielles, l'analyse du texte par le Conseil d'État justifient des délais tels que vous les évoquez. Pour la suite, notre action portera essentiellement sur la surveillance du marché. Les normes, notamment celles relatives aux moteurs et aux appareils de chauffage, sont-elles suffisantes pour répondre aux exigences de réduction des émissions? Si ce n'est pas le cas, comment un renforcement de ces normes est-il envisageable au niveau européen ou au niveau belge? C'est tout à fait l'approche que nous appliquons aux normes Euro des véhicules des particuliers – nous plaidons en effet pour une meilleure représentativité de ces normes à une conduite réelle – ou, pour les appareils de chauffage, pour lesquels nous disposons d'une réglementation plus stricte que le prescrit européen.

En outre, l'État fédéral s'est engagé à revoir la fiscalité relative à la mobilité en cohérence avec les impératifs relatifs à la qualité de l'air et à la fiscalité régionale.

Il ne faut pas perdre de vue que ces instruments juridiques sont une réponse à l'obligation de programmation des réductions des émissions polluantes et que les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs sont déjà prises, indépendamment de la finalisation parlementaire de ces accords de coopération. Je vous remercie pour votre attention.

04.04 Anne Dedry (Ecolo-Groen): Mevrouw de minister, ik begrijp dat u heel hard inzet op een samenwerkingsakkoord met de deelstaten. Volgens mij is dit echter in tegenstrijd met wat u eerder verklaarde, namelijk dat u niet alleen maatregelen zou nemen op federaal vlak maar dat u ook een coördinerende rol zou opnemen en daarom sprak over een federaal plan.

Misschien heb ik iets gemist, maar ik heb niet goed begrepen hoe het zit met de Europese inbreukprocedure en waarom deze is stopgezet. Ik krijg graag het antwoord daarop mee, zodat ik het in alle rust kan bekijken.

04.05 Werner Janssen (N-VA): Mevrouw de minister, ik dank u voor uw uitgebreid antwoord.

Ik merk dat de federale overheid en de deelstaten inzetten op een betere luchtkwaliteit. Het kan altijd beter, maar ik meen dat wij eerst moeten kijken wat de genomen maatregelen opleveren, om dan na te gaan wat er verder nog mogelijk is.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

conferentie Leefmilieu (ICL) gevalideerd. Het federale luik werd in 2016 door de ICL gevalideerd.

Het dossier heeft enige tijd in beslag genomen omdat de tekst juridisch moest worden uitgewerkt, door de ministers moest worden ondertekend en door de Raad van State moest worden geanalyseerd. Wij zullen ons toespitsen op het toezicht op de markt. Wij pleiten voor een betere representativiteit van de normen voor voertuigen - in reële rijomstandigheden - of, voor verwarmingstoestellen, waarvoor wij over een strengere regelgeving beschikken dan wat Europa voorschrijft. De normen moeten voldoen aan de eisen inzake de emissiereductie.

De federale Staat heeft zich ertoe verbonden de mobiliteitsfiscaliteit te herzien, rekening houdend met de luchtkwaliteitseisen en de gewestelijke fiscaliteit.

Die juridische instrumenten beantwoorden aan de verplichting om de uitstoot van vervuilende stoffen terug te dringen. De maatregelen worden al genomen, los van de parlementaire afwikkeling van die samenwerkingsakkoorden.

04.04 Anne Dedry (Ecolo-Groen): En misant désormais fortement sur la coopération avec les entités fédérées, la ministre contredit ses déclarations antérieures où elle affirmait qu'elle jouerait un rôle de coordination et qu'elle rédigerait un plan fédéral.

04.05 Werner Janssen (N-VA): Nous devons d'abord vérifier les effets des mesures prises pour décider ensuite de ce que nous pouvons encore faire.

05 Question de M. Jean-Jacques Flahaux à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le recyclage des métaux en pénurie" (n° 24359)

05 Vraag van de heer Jean-Jacques Flahaux aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de recyclage van zeldzame metalen" (nr. 24359)

05.01 **Jean-Jacques Flahaux** (MR): Madame la ministre, vous n'êtes pas sans savoir que l'économie moderne se base sur le développement du numérique et des technologies high-tech. Dans le même temps, le réchauffement climatique oblige l'humanité à réduire son empreinte écologique et à favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables.

Ces domaines font partie de ce que l'on appelle communément la quatrième révolution industrielle. Cette révolution ne peut se réaliser que par une exploitation massive de métaux rares. Or les spécialistes nous alertent sur la pénurie de ces derniers. Sachant qu'ils sont incontournables dans la confection des technologies high-tech et des infrastructures d'énergies renouvelables, l'avenir de notre civilisation est clairement remis en question.

Madame la ministre, je suis conscient que cet enjeu est très technique à développer en quelques minutes. Cette problématique mériterait probablement une réflexion parlementaire plus approfondie. Je me permets donc de cibler ma question sur un point plus précis, celui du recyclage. En effet, une des solutions avancées par les spécialistes pour ralentir cette future pénurie serait d'augmenter le rendement des techniques de recyclages de ces métaux.

Madame la ministre, notre pays étant doté d'une excellente réputation pour son traitement efficace des déchets, ne pensez-vous pas que nous devrions prévoir des investissements dans les industries du recyclage, particulièrement dans celles relatives aux métaux, afin d'encourager le développement de ce secteur stratégique pour l'avenir?

05.02 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur le député, je partage intégralement votre constat. La transition énergétique et la révolution numérique engendrent une pression supplémentaire sur certaines ressources. Afin de mieux appréhender cet enjeu et de proposer des solutions innovantes, je vais réunir durant le second semestre 2018 des experts internationaux et belges lors d'un atelier intitulé "Intégrer le défi des matériaux critiques".

Votre question fait en effet directement référence à certaines matières premières critiques, appelées CRM, identifiées au niveau européen pour leur grande importance économique et les risques encourus en matière d'approvisionnement. Depuis 2011, la liste des matériaux est revue régulièrement afin de tenir compte des connaissances techniques et du contexte économique et politique mondial. Actuellement, la liste est composée de 27 matériaux dont l'indium, le cobalt, le niobium et les terres rares. Cette liste contribue à identifier des actions prioritaires en matière de commerce, recherche et innovation. Les CRM sont également une priorité dans le plan d'action de la Commission européenne en faveur de l'économie circulaire.

Le recyclage des métaux précieux tels que l'or et l'argent constitue un défi majeur. En raison de leur faible concentration et quantité dans

05.01 **Jean-Jacques Flahaux** (MR): De vierde industriële revolutie, die van de digitale economie, brengt een massale exploitatie van zeldzame metalen mee. De dreigende schaarste zet onze toekomst op losse schroeven. Een van de voorgestelde oplossingen bestaat er in het recyclagepercentage te verhogen.

Zouden we niet moeten investeren in recyclage en de ontwikkeling van die sector stimuleren?

05.02 **Minister Marie-Christine Marghem**: In het tweede semester van 2018 zal ik internationale deskundigen bijeenbrengen in een workshop rond het integreren van de uitdaging van de kritieke materialen in het beleid. Sinds 2011 wordt de lijst van de *critical raw materials* (CRM's) regelmatig herzien in functie van de technische kennis en de economische en politieke context. De CRM's zijn een prioriteit in het actieplan van de Europese Commissie ten gunste van de circulaire economie.

De recuperatie van metalen als goud en zilver is moeilijk: ze vermengen zich met plastic en metaal wanneer het afval wordt vermalen. Hoe hoger de concentratie CRM's in afval, hoe

des composants spécifiques, ils se diluent et se diffusent dans plusieurs fractions de plastique et métal lors du broyage des déchets. Lors de processus métallurgiques, ils sont dilués dans des métaux basiques comme l'acier, le cuivre et l'aluminium, ou se retrouvent dans les scories et les résidus de recyclage.

Ces CRM sont néanmoins précieux et peuvent être purifiés de manière physico-chimique. Plus la concentration en CRM dans les déchets livrés aux entreprises de recyclage de métaux – par exemple Umicor – ou métallo-chimiques est élevé, plus il leur est facile de purifier et plus les bénéfices qu'ils réaliseront seront élevés. Cela peut donc les intéresser.

Adapter l'objectif de recyclage européen spécifique aux CRM permettrait de booster l'échelle de recyclage à haute valeur qui produit des matières de haute valeur également.

Toutefois, le coût de la main-d'œuvre, la collecte d'un volume suffisamment élevé de pièces contenant des CRM et la connaissance de la composition du produit restent des freins au développement de ces activités.

Les informations basées sur la déclaration du fabricant relative au contenu en CRM pourraient rendre le tri plus intelligent. Ce contenu doit toutefois être facilement reconnu par un travailleur peu qualifié – par exemple au moyen d'un système de codes de couleur pour les piles rechargeables – pour que le tri soit efficace car le temps nécessaire pour détecter les CRM dans un flux de déchets est très court.

La disponibilité des informations sur l'utilisation des CRM dans certains produits liés à l'énergie, régie par des règlements en matière d'écoconception relevant de la directive 2009/125/Conseil d'État, est en préparation. Le but étant d'améliorer l'échange d'informations afin de promouvoir le recyclage de ces matériaux.

Un exemple de législation actuellement en préparation est la mesure d'exécution de l'Union européenne relative aux critères d'écoconception pour les affichages électroniques. Le projet 2017 exige la communication d'informations sur l'indium, qui est un CRM.

Par ailleurs, les organismes européens de normalisation ont accepté un mandat de la Commission européenne pour élaborer des normes sur tous les aspects liés à l'efficacité de matériaux en vue de soutenir la mise en œuvre de la directive de l'écoconception dans le cadre de mesures spécifiques aux produits. Il s'agira de normes qui fourniront notamment une méthodologie générale pour la déclaration d'utilisation des CRM dans les produits liés à l'énergie d'ici 2019 et une méthode générale d'évaluation pour la recyclabilité d'ici 2020.

J'ai demandé au service politique des produits du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement de suivre ces travaux de près et d'ouvrir la concertation aux nombreuses parties prenantes belges.

Par ailleurs, je vous rappelle que la Commission européenne finance aussi des programmes de recherche et d'innovation spécifiques.

gemakkelijker het kan worden gezuiverd en hoe groter de winst van de gespecialiseerde bedrijven.

Door de Europese doelstelling voor de recyclage van kritieke grondstoffen aan te passen, zouden er ketens voor hoogwaardige recyclage kunnen worden ontwikkeld, maar de kosten van de arbeidskrachten, het benodigde volume aan voorwerpen die kritieke grondstoffen bevatten en het gebrek aan kennis over de samenstelling van het product zetten een rem op die ontwikkeling. Laaggeschoold personeel zou efficiënter kunnen sorteren dankzij een kleurcodesysteem.

De informatie-uitwisseling zal aangemoedigd worden om de recyclage van die grondstoffen te bevorderen: de EU werkt aan een uitvoeringsmaatregel in verband met de eisen inzake ecologisch ontwerp voor elektronische beeldschermen. In de ontwerptekst van 2017 staat dat er informatie moet worden verstrekt over de aanwezigheid van indium. De Europese instanties hebben de opdracht gekregen om normen op te stellen op grond waarvan er een algemene methode voor de vermelding van het gebruik van kritieke grondstoffen in energiegerelateerde producten zal worden ontwikkeld en een evaluatiemethode voor de recycleerbaarheid. De dienst Productbeleid van de FOD Volksgezondheid zal die werkzaamheden op de voet volgen.

Ik steun tot slot de projecten die ertoe strekken de levensduur van de producten te verlengen, omdat het tekort aan kritieke grondstoffen daardoor indirect vermindert.

Enfin, comme vous le savez, je soutiens également les projets visant à prolonger la durée de vie des produits en s'intéressant à plusieurs aspects comme la réparabilité, la disponibilité des pièces de rechange et des garanties de fabrication de produit plus longues. En utilisant des produits plus longtemps – avant qu'il ne deviennent des déchets – , on réduira évidemment indirectement la pénurie en CRM.

05.03 Jean-Jacques Flahaux (MR): Madame la ministre, le fait que vous annonciez qu'un colloque spécifique à ces matières aura bientôt lieu prouve que vous êtes tout à fait conscientisée par cette problématique. Par ailleurs, je vois que vous avez déjà forgé toute une série d'instruments en vue du recyclage. Cela étant, l'allongement de la durabilité est déjà une solution partielle, même si le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas. Le fait d'éviter de produire certains matériaux avec ces métaux en pénurie serait évidemment la meilleure formule. Madame la ministre, je vous remercie pour cette réponse.

05.03 Jean-Jacques Flahaux (MR): Een langere levensduur van de toestellen is een gedeeltelijke oplossing, maar het beste afval is het afval dat men niet produceert. Als men bepaalde toestellen zonder die schaarse materialen zou kunnen produceren, zou dat nog beter zijn.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

06 Questions jointes de

- **M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le respect de l'Accord de Paris par l'Union européenne" (n° 25941)**

- **M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les positions prises par la Belgique en vue de faire respecter l'Accord de Paris sur le climat par l'Union européenne" (n° 26045)**

- **M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le relèvement des objectifs climatiques de l'Union européenne" (n° 25959)**

06 Samengevoegde vragen van

- **de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de naleving van het Akkoord van Parijs door de Europese Unie" (nr. 25941)**

- **de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het standpunt dat België heeft ingenomen om het klimaatakkoord van Parijs door de Europese Unie te doen naleven" (nr. 26045)**

- **de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de ambitieuzere klimaatdoelstellingen van de Europese Unie" (nr. 25959)**

06.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, sur l'ordre des travaux, je voudrais juste vous signaler que j'ai reçu un mail très sympathique et très correct de la part de la collaboratrice de la ministre me précisant que pour la question n° 26045, les services n'avaient pas pu obtenir dans les temps la réponse aux dimensions mais que des éléments seront malgré tout peut-être liés. Je vais donc lire les deux questions mais j'accepte tout à fait, surtout quand je suis prévenu à l'avance, ce qui me permet de m'organiser au mieux. Pour la question n° 26045, ce sera donc un peu plus léger dans la partie préparée.

06.02 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, l'Union européenne s'est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Lors de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24) en Pologne, les participants issus de la communauté internationale, dont l'Europe, seront invités à revoir leurs objectifs, faute de quoi il ne sera pas possible de stabiliser la hausse des températures à 2 degrés. Actuellement, l'évaluation des engagements pris par les signataires de l'Accord de Paris nous mène

06.02 Daniel Senesael (PS): De Europese Unie is de verbintenis aangegaan de broeikasgasemissies tegen 2030 met ten minste 40 % te doen dalen. Op de COP24 zal de deelnemers worden gevraagd hun doelstellingen naar boven bij te stellen om de temperatuurstijging op 2 °C te stabiliseren.

à un réchauffement allant au-delà des 3 degrés.

Toutes les parties devront faire des efforts supplémentaires pour respecter l'Accord de Paris. Cela vaut évidemment pour l'Union européenne. À cet égard, une série de pays européens dont l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, pour ne citer que ceux-là, ont enjoint l'Union européenne à revoir ses objectifs de façon plus ambitieuse. Les Pays-Bas plaident, pour leur part, en faveur d'une réduction de 55 % des émissions européennes d'ici 2030.

Mon excellent collègue Nollet connaît bien la problématique que nous sommes en train de discuter en Commission interparlementaire.

Madame la ministre, je souhaiterais connaître le positionnement du gouvernement fédéral dans ce débat. Plus globalement, pouvez-vous nous faire un état des lieux des négociations en vue de la COP24? Puisque nous avons le retour de l'ensemble des Parlements, il est plus qu'intéressant d'avoir aussi le pouls actuel du gouvernement.

06.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, merci pour vos mots très sympathiques. Je développerai mes deux questions compte tenu de ce que j'ai déjà dit dans l'introduction.

On sait que, dans l'état actuel des engagements déposés par les différents pays, le réchauffement climatique dépassera 3,5 °C, soit 2 degrés de plus que ce que prévoit l'Accord de Paris. Dans ce contexte, différentes initiatives sont suggérées et prises par différentes instances et différents pays. Chaque pays doit choisir son camp. Nous en sommes là, madame la ministre. Aujourd'hui encore les choses se précisent, puisque le dialogue est en cours. Chacun doit prendre position.

J'aimerais connaître les positions défendues officiellement par la Belgique en ses différentes instances. Dans quel camp se place notre pays? J'aimerais également connaître la position que défend le gouvernement fédéral, position qui est différente de la position de la Belgique dans son ensemble, au sein des réunions de coordination intrabelges de préparation des prises de position de la Belgique.

Je voudrais aussi connaître la position défendue par la Belgique lors du Conseil européen de ce 11 juin. Lundi, vous étiez à cette réunion. Je l'ai vérifié car la vidéo était *on line*. Quelle position avez-vous défendue, au-delà de la réunion *on line*, sur les objectifs en matière d'énergie renouvelable: 27, 30, 33 ou 35 %? Dans quel camp vous situez-vous? Avez-vous rejoint le groupe des pays qui veulent répondre favorablement à la position du Parlement européen, fixée à 35 %, ou êtes-vous restée accrochée aux 27 % dont vous me parliez lors de ma précédente question orale?

J'aimerais également connaître la position que défend le gouvernement fédéral. C'est la même question que précédemment. Il y a la position de la Belgique, et celle que défend le gouvernement fédéral au sein des réunions de coordination intrabelges de préparation des prises de position de la Belgique sur ce point particulier.

J'aimerais également savoir si la Belgique va répondre à l'appel lancé à Paris le 25 avril dernier. Ne confondons pas l'Accord de Paris, qui

Duitsland, Frankrijk en Nederland hebben de Europese Unie gevraagd haar doelstellingen te herzien. Nederland pleit voor een vermindering met 55 % tegen 2030.

Wat is het federale standpunt? Wat is de stand van zaken van de onderhandelingen in de aanloop naar de COP24?

06.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Met de huidige afspraken zal de klimaatopwarming boven 3,5 °C uitstijgen. Elk land zal een standpunt moeten innemen.

In welk kamp zit ons land? Welk standpunt verdedigt de federale regering op de intra-Belgische coördinatievergaderingen waarop het standpunt van België in zijn geheel wordt bepaald?

Welk standpunt heeft u op de Europese Raad van 11 juni verdedigd: 27, 30, 33 of 35 %?

Zal België ingaan op de oproep die op 25 april in Parijs werd gelanceerd? Ook op dit punt vernam ik graag welk standpunt de federale regering verdedigt op de intra-Belgische coördinatievergaderingen waarop het standpunt van België in zijn geheel wordt bepaald?

Zeven landen zijn op 25 april in Parijs bijeengekomen om de klimaatdoelstellingen van de Europese Unie te verhogen.

Waarom was België niet aanwezig op deze bijeenkomst? Zal België zich aansluiten bij deze dynamiek? Welk standpunt verdedigt u in de regering? Wat is het standpunt van de regering hierover? Wat vindt u van het standpunt van

date d'il y a quelques années, et l'appel lancé à Paris par une série de pays. J'aimerais connaître la position que défend le gouvernement fédéral au sein des réunions de coordination intrabelges de préparation des prises de position de la Belgique sur ce point particulier.

Mon autre question vise plus particulièrement cette dimension des sept pays qui se sont réunis à Paris le 25 avril dernier pour lancer un appel visant à relever les objectifs climatiques de l'Union européenne afin qu'ils soient remis en phase, comme l'a dit mon excellent collègue M. Senesael, avec l'Accord de Paris.

Madame la ministre, pourquoi la Belgique n'était-elle pas présente à cette réunion, alors que tous nos voisins y étaient? La Belgique va-t-elle rejoindre cette dynamique? Quelle réponse la Belgique a-t-elle donnée à cet appel? Même si elle n'était pas présente, elle a reçu l'appel.

Quelle est la position que vous, ministre de l'Énergie, défendez au sein du gouvernement fédéral à ce propos? Quelle est la position que le gouvernement fédéral défend à ce propos?

Que pensez-vous de la position des Pays-Bas qui défendent, ce matin encore au Parlement européen, un objectif au niveau de l'Union européenne de minimum - 55 % de CO₂ à l'horizon 2030?

Lors de notre échange du 13 décembre, vous avez annoncé que vous vouliez "rehausser nos ambitions, pas seulement avec des slogans, mais concrètement". Cinq mois plus tard, j'aimerais savoir ce que vous avez fait pour rehausser, pas avec des slogans, mais concrètement, nos ambitions. À quelle hauteur envisagez-vous ce rehaussement?

Lors de notre échange du 27 février, vous nous disiez que votre administration menait "des premiers entretiens exploratoires concernant une éventuelle extension à tout le Benelux". Il était question du débat autour de la proposition néerlandaise de relever les objectifs à - 55 %. Où en êtes-vous à ce propos?

06.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, en réponse à votre question, lors de la Conférence de Paris sur le Climat, les parties ont décidé d'organiser un dialogue en 2018 afin d'établir l'état des lieux des efforts à réaliser au regard des objectifs de l'Accord de Paris.

Le rapport spécial du GIEC sur les implications d'un réchauffement de 1,5 °C qui sera publié en octobre constitue un apport scientifique pour ce dialogue. Le résultat de ce dialogue doit éclairer l'établissement ou la mise à jour des contributions déterminées au niveau national, c'est-à-dire les plans Climat nationaux qui devront être communiqués pour 2020 et dont le *draft* sera communiqué en 2018.

Dans ce contexte, les chefs d'État et de gouvernement européens, réunis au sein du Conseil européen, ont demandé en mars à la Commission européenne de préparer, d'ici le premier trimestre 2019, une proposition de stratégie à long terme afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'Union européenne, conformément à l'Accord de Paris. La Commission présentera

Nederland?

In december zei u dat u onze ambities concreet wilde opkrikken. Wat hebt u ondernomen? In welke mate wilt u de ambities opkrikken?

Eind februari zei u dat uw administratie verkennende besprekingen voerde over een uitbreiding van het Nederlandse voorstel tot de hele Benelux. Hoe staat het daarmee?

06.04 Minister **Marie-Christine Marghem**: Tijdens de Conferentie van Parijs hebben de partijen beslist in 2018 een dialoog te organiseren om de balans op te maken van de inspanningen die moeten worden geleverd.

Het IPCC-rapport over de gevolgen van een opwarming met 1,5 °C zal in oktober worden bekendgemaakt en zal de dialoog wetenschappelijk onderbouwen. Daarna worden de nationale klimaatplannen, die tegen 2020 klaar moeten zijn, bijgewerkt.

In maart hebben de Europese staatshoofden de Europese

probablement cette proposition encore avant la Conférence de Katowice en décembre, avant la COP24. Cette stratégie à long terme devra servir de cadre pour évaluer l'adéquation de l'objectif européen pour 2030 et la nécessité d'un éventuel renforcement de cet objectif.

Un groupe de sept États membres dont la Belgique ne fait pas partie (France, Allemagne, Pays-Bas, Luxembourg, Finlande, Suède, Portugal) avait en effet demandé que cette stratégie considère également une augmentation de l'ambition et définisse une trajectoire vers un niveau zéro d'émissions nettes de gaz à effet de serre, conformément à l'Accord de Paris.

Le 6 juin, ma collègue espagnole, la nouvelle ministre espagnole de l'Énergie et de l'Environnement, Teresa Ribera, a en outre indiqué que l'Espagne va aussi rejoindre ce groupe et, selon certaines indications, l'Italie s'y associerait également.

Les Pays-Bas prennent les devants dans cette initiative. Ils réclament, en effet, une augmentation de l'ambition, soit une réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990. Cependant, avant de définir un nouveau chiffre pour une ambition européenne revue à la hausse, il nous semble préférable d'attendre la publication du rapport spécial du GIEC et des analyses de la Commission européenne.

Conjointement avec d'autres États membres, la Belgique participe de manière constructive au Talanoa Dialogue, ainsi nommé d'après les traditions des Îles Fidji qui président la COP23. La Belgique a ainsi activement participé aux échanges entre pays et autres acteurs dans ce contexte, durant la récente session de négociations à Bonn.

En réponse à l'invitation à tenir des dialogues Talanoa aux niveaux régionaux et nationaux, un dialogue européen organisé par la Commission européenne a lieu aujourd'hui même. Nous avons été informés que plusieurs États membres de l'Union européenne ont déjà organisé, ou organiseront dans les semaines et mois à venir, des dialogues au niveau national.

Pour ce qui est de la Belgique, j'organise, en collaboration avec le Luxembourg et les Pays-Bas, un Talanoa Benelux, le 24 septembre prochain à Bruxelles. Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des résultats de cet événement.

Dans ce contexte, vous savez que nous avons signé une déclaration entre la Belgique, la Hollande et le Luxembourg afin d'échanger sur les bonnes pratiques et de faire travailler nos administrations dans le cadre européen pour la concertation des plans nationaux Énergie-Climat. L'adoption des règles pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, ce qu'on appelle le *Paris Rulebook*, est la deuxième grande mission de la COP24 à Katowice. Des progrès ont été obtenus lors de la dernière session de négociations à Bonn, mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Vous savez que notre équipe belge est extrêmement performante et notamment reconnue pour son expertise dans le cadre d'un tel travail.

Les discussions sont techniques, très complexes et politiquement très sensibles. C'est pourquoi les parties à l'Accord de Paris ont décidé d'organiser une session de négociations supplémentaire, qui aura lieu

Commissie verzocht een voorstel voor een strategie ter vermindering van de uitstoot van broeikasgassen op te stellen. De Commissie zal haar voorstel waarschijnlijk in december, vóór de COP24, presenteren. Aan de hand van het voorstel zal worden beoordeeld of onze doelstelling voor 2030 moet worden bijgesteld.

Een groep van zeven lidstaten, waarvan België geen deel uitmaakt, had gevraagd om in het kader van deze strategie een ambitieuzere doelstelling te overwegen en een traject naar nul-emissie vast te stellen.

De Spaanse minister van Energie en Milieu heeft zojuist aangekondigd dat Spanje zich bij die groep zal aansluiten en het ziet ernaar uit dat Italië dat ook zal doen.

Nederland neemt het voortouw en vraagt dat de broeikasgasemissies tegen 2030 met 55 % zouden worden verminderd in vergelijking met 1990. Voor er een nieuwe ambitieuze Europese doelstelling wordt vastgelegd, zouden we eerst over het rapport van het IPCC en de analyses van de Europese Commissie moeten beschikken.

Samen met andere EU-landen neemt België constructief deel aan de Talanoa-dialogoog die aansluitend op de COP23 werd opgestart. Vandaag wordt er een door de Commissie georganiseerde Europese Talanoa-dialogoog gehouden. Verscheidene landen hebben al nationale dialogen georganiseerd of doen dat binnenkort. Ik organiseer op 24 september een Benelux-Talanoa.

De goedkeuring van de regels voor de uitvoering van het klimaatakkoord van Parijs is de tweede grote opdracht van de COP24 in Katowice. In Bonn werd vooruitgang geboekt, maar er valt nog een weg te gaan. De besprekingen zijn technisch,

à Bangkok en septembre, spécifiquement dédiée aux discussions sur le *Paris Rulebook*.

Étant donné l'importance de ces négociations, la Belgique reste impliquée dans ce processus.

Monsieur Nollet, je n'ai malheureusement qu'une réponse à votre question n° 25959 du 7 juin et pas de réponse à votre question n° 26045 du 12 juin. Il vaudra la peine qu'on y revienne pour compléter car vos questions sont très précises et j'aimerais approfondir les réponses.

En ce qui concerne votre première question, les chefs d'États et de gouvernements européens réunis au sein du Conseil européen ont demandé en mars à la Commission européenne de préparer, d'ici le premier trimestre 2019, une proposition de stratégie à long terme afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, conformément à l'accord de Paris.

Je viens de parler du groupe des sept États membres, auquel l'Espagne vient de se joindre. Je vous ai dit que les Pays-Bas prenaient les devants et que nous attendions le rapport du GIEC.

Mes services sont en train d'analyser un rapport du bureau néerlandais de planification environnementale sur les implications de l'accord de Paris pour les objectifs climatiques des Pays-Bas. Nous voulons tirer de l'expertise de ce rapport et obtenir le rapport du GIEC avant de nous positionner et de donner l'impulsion au niveau belge.

Je ne ferai qu'un commentaire car je souhaite répondre de façon plus approfondie à votre deuxième question – éventuellement par écrit. J'ai vécu, lors du Conseil européen et lors du débat informel qui a suivi, les échanges entre les pays européens pour essayer d'obtenir une unité de vue dans le chef de la Commission européenne ainsi qu'un accord – qui n'a pas encore été obtenu – et il se trouve que l'orientation actuelle est située autour de 30 ou 31 %.

C'est donc bien loin de ce que réclament certains et encore plus loin de ce que le Parlement européen réclame. Pour pouvoir vous relater précisément ce qui a été dit, j'aimerais avoir du temps pour rédiger ma réponse.

Pour ce qui concerne la Belgique, nous avons, dans le concert des relations entre nos entités, une difficulté qui est exprimée relativement fortement par la Région flamande. Chaque fois que nous entrons en discussions de concertation pour élaborer la position belge, nous faisons face à de fortes réticences – et le mot est faible! – pour faire avancer et progresser les ambitions. Il faut aussi continuer à évoluer dans l'interaction avec les différents niveaux de pouvoir. La spécificité belge, bien connue au niveau européen, fait que nous nous retrouvons chaque fois avec des pays de l'Europe de l'Est, qui ont des ambitions concrètes et formelles beaucoup moins fortes – ce qui, à mon sens, est problématique. Je vous livre mon sentiment spontané.

Par contre, je reviendrai vers vous avec une réponse plus complète pour ce qui concerne les détails techniques qui donneraient une idée concrète de la façon dont les négociations avancent pour l'instant, sachant qu'au niveau des pays européens, une égalisation

complex en gevoelig. Daarom zal in september in Bangkok een bijkomende onderhandelingszitting worden gehouden.

De Europese staatshoofden en regeringsleiders hebben de Commissie in maart verzocht een voorstel op te stellen voor een langetermijnstrategie voor de vermindering van de uitstoot van broeikasgassen. Spanje heeft zich onlangs aangesloten bij de groep van zeven lidstaten die dit verzoek hebben geformuleerd.

Mijn diensten analyseren het verslag van het Nederlandse bureau voor milieuplanning over de gevolgen van het Akkoord van Parijs voor de klimaatdoelstellingen van Nederland. We wachten deze analyse en het verslag van het IPCC af voordat we actie ondernemen. Het debat gaat momenteel over 30 tot 31 %, ver van wat sommigen eisen.

Uw tweede vraag vereist een grondig antwoord, dat ik u schriftelijk kan meedelen.

In het intra-Belgische overleg stelt het Vlaams Gewest zich erg terughoudend op als het erom gaat de lat hoger te leggen. De specifieke Belgische situatie leidt ertoe dat we in de categorie van de minst ambitieuze Oost-Europese landen zitten, en dat is naar mijn gevoel een probleem.

commence à se faire autour de 30 ou 31 %.

06.05 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses. Ce n'est pas un grand secret, je ne suis pas un expert en la matière et, avec beaucoup d'humilité, je peux vous dire que les éléments de réponse que vous apportez, on les connaît. On en a pris connaissance via les médias ou via les différentes instances dans lesquelles les uns et les autres peuvent siéger.

Je vais faire un constat un peu plus politique, madame la ministre. Je regrette une certaine frilosité. Vous l'avez dit, on est quand même très tenus. Les premiers ministres des pays du Benelux l'ont dit et répété depuis maintenant quelques années: "On veut renforcer les liens au sein du Benelux. On veut travailler de manière commune, conjointe, dynamique et volontariste."

Les Pays-Bas, une composante importante du Benelux, prennent le leadership. Ils plaident avec force, conviction et arguments pour les 55 %. La Belgique reste les bras croisés – en tout cas c'est l'impression qu'on en a – dans ce concert du triptyque Benelux. J'ai la chance ou l'opportunité de faire partie du Parlement Benelux. On plaide les uns et les autres parmi les parlementaires pour adhérer à cette dynamique positive et volontariste.

Au niveau des gouvernements, et plus particulièrement du gouvernement belge, on sent cette frilosité. Vous l'avez précisé, il y a dans ce pays, au niveau des communautés linguistiques, des stratégies qui peuvent être différentes. On le ressent très fortement en réunion interparlementaire quand il s'agit d'élaborer une déclaration commune pour la COP24.

Nous sentons qu'au sein du Parlement wallon, tous partis confondus, on peut trouver une unanimité. Il n'en est pas de même au niveau de la Région flamande.

Nous vous invitons à plus d'ingéniosité, à plus de volontarisme, à plus d'ambition pour que nous puissions rejoindre les pays – que l'Espagne vient de rejoindre – qui ont décidé de plaider avec force et conviction pour ces 50 %.

Nous pouvons faire des Talanoa. Nous pouvons donner tous les noms que nous voulons au dialogue que nous voulons instaurer ou à ce qui est mis sur la table. Nous devons être un pays porteur d'espoir en la matière, madame la ministre. Je vous invite fortement à déployer votre énergie – et on sait que vous en êtes capable – pour que nous fassions partie des pays de conviction et de tête, et pour que nos déclarations dans le cadre de la COP24 ne nous placent pas comme l'élève qui reste en retrait, qui ne sait pas décider ou, pire encore, qui rejoint ceux ayant des ambitions beaucoup trop modestes.

06.05 Daniel Senesael (PS): Zonder in dezen een groot deskundige te zijn, kende ik de verschillende punten van uw antwoord al via de media en de instanties waarin dezen en genen zitting hebben.

Tot mijn spijt moet ik een zekere politieke koudwatervrees vaststellen. De eerste ministers van de Benelux-landen hebben al herhaaldelijk gezegd dat ze de banden binnen de Benelux op dynamische en voluntaristische wijze willen aanhalen.

Nederland pleit met overtuiging voor een vermindering met 55 %. Men krijgt de indruk dat België werkeloos toekijkt. Ik heb het geluk deel uit te maken van het Benelux-Parlement, waar iedereen ervoor pleit in die positieve dynamiek te stappen.

Bij de regeringen en in het bijzonder bij de Belgische regering heerst koudwatervrees. In België bestaan er immers verscheidene strategieën naast elkaar in de verschillende deelgebieden. Dat valt te merken wanneer men een gemeenschappelijke verklaring voor de COP24 wil opstellen.

In het Waalse Parlement kan men het eens worden. Op het Vlaamse niveau is dat niet het geval.

We verzoeken u om vindingrijker en ambitieuzer te zijn zodat we ons kunnen aansluiten bij de landen die pleiten voor die 50 %.

We kunnen de dialoog noemen zoals we willen. We moeten op dit vlak een land van hoop zijn. Ik raad u aan om de nodige energie aan de dag te leggen om ervoor te zorgen dat we tot de overtuigde landen behoren en dat we met onze verklaringen in het kader van de COP24 niet achteropblijven of te bescheiden ambities formuleren.

06.06 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, il s'agit d'un enjeu essentiel, d'un moment charnière d'ici à la COP24. Vous n'avez pas pu répondre à une série de mes questions. Pas de souci, cela arrive. Pouvez-vous vous engager à ce que nous ayons encore une commission en votre présence avant le 21 juillet?

Concernant les réponses que vous avez apportées, vous avez pointé la Région flamande, je comprends que c'est une difficulté à laquelle vous êtes confrontée dans le dialogue intrabelge. M. Senesael a aussi évoqué ce qui se passait au niveau du Parlement wallon, par exemple. Mais vous n'avez pas dit ce que vous avez défendu au niveau du gouvernement fédéral.

06.07 Marie-Christine Marghem, ministre: J'ai bien l'intention d'y répondre ultérieurement et de manière technique, car, dans une concertation, chacun défend des positions. Je voudrais voir quel est, techniquement, l'élément de concertation que le fédéral met en avant dans ce dialogue entre les entités de ce pays.

06.08 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Cela signifie que, pour l'instant, le gouvernement fédéral n'a pas encore pris de position quant au fait de rejoindre les sept pays, qui sont devenus huit avec l'Espagne et deviendront neuf avec l'Italie. Est-ce ce que je dois comprendre?

06.09 Marie-Christine Marghem, ministre: Je veux dire que 55 % de CO₂ à la demande des Pays-Bas...

06.10 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Excusez-moi de vous couper, mais je ne parle pas des chiffres ici.

06.11 Marie-Christine Marghem, ministre: Vous parlez de l'union de ces pays ambitieux.

06.12 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Quelle sera la réponse du gouvernement fédéral?

06.13 Marie-Christine Marghem, ministre: Mais cela fait partie des éléments de concertation. Le gouvernement fédéral ne peut pas rejoindre une position internationale émise par des pays centralisés si ses entités ne sont pas d'accord de le suivre. Je dois donc d'abord savoir quels sont, dans le cadre de la concertation, les éléments mis spécifiquement en avant par le fédéral, puis répondre à cette question. La réponse que vous sollicitez pour la deuxième question découlera de celle-là.

06.14 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): C'est logique: la Belgique défendra une position une fois que chacune des entités aura pris position. Je veux juste ne pas me tromper en disant que le gouvernement fédéral n'a pas encore adopté de position propre à lui

06.06 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Het gaat over een essentiële uitdaging en dit is een kantelpunt in de aanloop naar de COP24. U hebt bepaalde vragen niet kunnen beantwoorden, maar kunt u mij verzekeren dat er vóór 21 juli nog een commissievergadering met u georganiseerd zal worden? (*Bevestiging van de minister*)

U hebt aangegeven dat er een probleem is met het Vlaams Gewest in het kader van de intra-Belgische dialoog, maar u hebt niet gezegd welk standpunt u namens de federale regering verdedigd hebt.

06.07 Minister Marie-Christine Marghem: Ik zal daar later een technisch antwoord op geven.

06.08 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Moet ik daaruit afleiden dat de federale regering nog niet beslist heeft om zich aan te sluiten bij de zeven landen?

06.13 Minister Marie-Christine Marghem: Dat maakt deel uit van het overleg. De federale regering kan zich niet bij een bepaald internationaal standpunt aansluiten als de deelgebieden het daar niet mee eens zijn.

06.14 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Dat is logisch, maar heeft de federale regering al een eigen standpunt bepaald?

et non propre à la Belgique. Est-ce le cas?

06.15 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Il ne peut pas adopter de position propre.

06.15 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ze mag geen eigen standpunt bepalen.

06.16 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Excusez-moi, mais dans les réunions intrabelges, il doit le faire.

06.16 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): En voor de intra-Belgische vergaderingen?

06.17 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Dans les réunions intrabelges, il peut le faire, mais pas dans les réunions internationales.

06.18 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je suis d'accord, mais ma question était: le gouvernement fédéral a-t-il, dans les réunions intrabelges, déjà adopté une position on non?

06.19 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur Nollet, je poserai la question et je reviendrai vers vous.

06.19 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik zal de vraag stellen en u daar later van in kennis stellen.

06.20 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Donc, en tant que ministre de l'Énergie, vous ne savez pas que...

06.21 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Techniquement, et très honnêtement, je ne le sais pas. Ce n'est pas moi qui participe à ces réunions. Les concertations s'organisent au travers de groupes de travail. Par conséquent, ce ne sont pas les ministres qui se réunissent pour définir une position de ce type, dans la mesure où elle dépend de considérations techniques extrêmement compliquées. En outre, l'élaboration d'un rapport est en cours dans le cadre du Plan national Énergie-Climat. Toutes ces questions sont entrelacées.

06.21 Minister **Marie-Christine Marghem**: Het overleg verloopt via de werkgroepen. Het zijn niet de ministers die dergelijke zeer technische standpunten bepalen in verband met het verslag dat er in het kader van het nationaal energie-en klimaatplan wordt opgesteld.

06.22 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je veux seulement savoir où nous en sommes. La raison de cette stagnation n'est pas forcément que le gouvernement n'a pas encore défini de position, mais c'est que vous restez dans l'ignorance. Voilà ce que j'acte à ce stade.

À l'instar de M. Senesael, je vais plaider, pour autant que ce soit utile. Je l'espère d'autant plus que vous nous avez communiqué une information importante, en nous annonçant le rendez-vous du 24 septembre.

06.23 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Oui.

06.24 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Dans la période charnière qui précède la COP24, cela me semble essentiel.

06.25 **Marie-Christine Marghem**, ministre: La question est: que va faire le Benelux?

06.26 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): En particulier la Belgique.

06.27 Marie-Christine Marghem, ministre: Voilà.

06.28 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Nous connaissons la position des Pays-Bas, qui est la plus claire en termes de principes et de chiffres: 55 %. Ils viennent de le répéter ce matin au Parlement européen.

Pour sa part, le Luxembourg rappelle qu'il est signataire de l'Appel de Paris. Je parle bien de l'Appel émis voici quelques mois et qui a été entendu par huit pays; pas de l'Accord de Paris de 2012. Toujours est-il que le Grand-Duché est clair, même s'il doit encore préciser ses chiffres.

Pour l'instant, la Belgique - et je parle bien de notre pays, pas du gouvernement fédéral - ne participe pas à l'Appel de Paris.

06.29 Marie-Christine Marghem, ministre: Elle n'y est pas présente, car elle n'a pas encore défini de position à ce sujet. Au demeurant, vous avez vu que l'Espagne venait seulement de rejoindre ce groupe.

06.28 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Welke houding zal België op de belangrijke Benelux-vergadering van 24 september aannemen? Luxemburg en Nederland hebben een duidelijk standpunt ingenomen, maar momenteel geeft België geen gevolg aan de Oproep van Parijs.

06.29 Minister **Marie-Christine Marghem**: België heeft daar niet op gereageerd omdat het zijn standpunt ter zake nog niet bepaald heeft.

06.30 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Oui, oui, c'est donc toujours faisable. L'avantage est là: nous pouvons encore rejoindre le groupe de l'Appel de Paris. Rendez-vous est pris pour le 24 septembre.

J'aimerais donc vous réinterroger après les vacances. Le but est que la position de la Belgique, à cette date, soit claire.

Je poursuis. Il y a des choses sur lesquelles, hier, lundi 11 ...

06.31 Marie-Christine Marghem, ministre: C'était avant-hier.

06.32 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Vous avez pris, dans la réunion à laquelle vous assistiez, une position au nom de la Belgique. En conséquence, les débriefings au niveau européen ont classé les pays. Les pays dont nous venons de parler sont classés positivement pour le renouvelable: Lituanie, Luxembourg, Portugal, Italie, Espagne et Suède sont compris parmi ceux qui veulent 35 % de renouvelable. Nous ne sommes plus dans les moins 55 % de CO₂.

06.32 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Tijdens de bijeenkomst eergisteren hebt u in naam van België een standpunt ingenomen. Europa heeft de landen vervolgens onderverdeeld en wij zitten niet langer in de categorie van landen die voor een vermindering van de CO₂ met 55 % pleiten.

06.33 Marie-Christine Marghem, ministre: Quels pays avez-vous cités?

06.33 Minister **Marie-Christine Marghem**: Om welke landen gaat het?

06.34 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): J'ai ici le débriefing au niveau européen, qui a été fait par Cañete. Ce sont six pays: la Suède, la Lituanie, le Luxembourg, le Portugal pour le volet renouvelable, mais pas pour le volet énergétique, l'Italie et l'Espagne.

06.34 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Voor het luik hernieuwbare energiebronnen gaat het om Zweden, Litouwen, Luxemburg, Portugal, Italië en Spanje.

06.35 Marie-Christine Marghem, ministre: Oui, je comprends bien. Vous constatez que les Pays-Bas n'en font pas partie, et le Luxembourg non plus. Je sais, mais je l'ai vécu comme je vous le dis, et donc je constate.

06.35 Minister **Marie-Christine Marghem**: Nederland en Luxemburg zijn er niet bij.

06.36 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Vous constatez à juste titre, puisque je le constate moi-même. Mais je ne parle pas ici du CO₂, je parle du renouvelable. La France est à 33 % pour le renouvelable et à 32 % pour l'efficacité énergétique. La Belgique, elle, est classée - et c'est cela qui m'a choqué dans le débriefing fait par la Commission européenne - parmi les "pays charbonniers", le groupe de Visegrád, avec la Hongrie, la république tchèque ...

06.36 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik heb het niet over de CO₂-uitstoot, maar over hernieuwbare energiebronnen. Frankrijk zit op 33 % voor hernieuwbare energiebronnen en op 32 % voor energie-efficiëntie. België maakt deel uit van de zogenaamde steenkoollanden, samen met Hongarije, Tsjechië, ...

06.37 Marie-Christine Marghem, ministre: Oui, je vous l'ai dit moi-même tout à l'heure.

06.38 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): C'est quand même grave!

06.38 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Dat is een weinig verkwikkende vaststelling.

06.39 Marie-Christine Marghem, ministre: C'est très grave! À chaque fois que j'y vais, je vis cela comme quelque chose de très grave.

06.39 Minister **Marie-Christine Marghem**: Dat ben ik met u eens!

06.40 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Très sincèrement, cela me rassure que vous considérez que c'est vraiment problématique. Mais nous ne pouvons pas y rester. Je le dis avec conviction et j'espère pouvoir vous convaincre aussi.

06.41 Marie-Christine Marghem, ministre: J'en suis convaincue, mais pour l'instant, je ne parviens pas à faire avancer les choses comme je le voudrais.

06.41 Minister **Marie-Christine Marghem**: Maar momenteel slaag ik er niet in het dossier voortgang te geven zoals ik dat zou willen.

06.42 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): J'entends bien. Je vais rejoindre à nouveau ce que dit M. Senesael. Pour cela, il y a un outil: c'est cette conférence interparlementaire. Personne n'y est lié par un texte de gouvernement, pour l'instant et personne n'a besoin d'un accord de gouvernement. On y travaille entre parlementaires. Une réunion est prévue le 25 juin.

06.42 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Er bestaat wel degelijk een instrument waarop vooruitgang kan worden geboekt: de interparlementaire conferentie. Op 25 juni is er een vergadering gepland. Indien de MR daar hetzelfde standpunt inneemt als in het Waals parlement, beschikken we in die interparlementaire instantie over een meerderheid om ons aan te sluiten bij de ambitieuze landen.

Je signale à nos collègues qui liront le rapport que le MR a un rôle clé à y jouer. S'il s'aligne sur la position qu'il a défendue au Parlement wallon, nous avons dans cette instance interparlementaire une majorité pour prendre la position de rejoindre les pays ambitieux - sans encore donner de chiffres. La question des chiffres, c'est autre chose. Mais déjà, rejoindre ceux qui, comme maintenant l'Espagne et l'Italie ...

06.43 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur Nollet, j'ai une seule chose à dire par rapport à cela et c'est lié à mon tempérament, comme vous le savez bien: je veux toujours analyser les possibilités techniques de concrétiser des ambitions. Cela ne signifie pas que j'ai moins d'ambitions, bien au contraire! Mais je ne veux pas non plus qu'on émette des ambitions comme le font certains autres, que ce soit dans notre pays ou à l'international dans des pays qui rejoignent cette coalition, sans que des efforts soient réellement faits. Je constate par exemple que, pour les gaz à effet de serre, la Hollande a des ambitions extrêmement fortes et qu'elle est à 33 % en ce qui concerne les *targets* efficacité et renouvelable. Il y a quand même des

06.43 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik wil niet dat er ambitieuze doelstellingen worden aangekondigd voordat de technische mogelijkheden om die doelstellingen te bereiken werden geanalyseerd. Ik stel bijvoorbeeld vast dat Nederland voor de broeikasgassen extreem ambitieuze doelstellingen heeft en dat het land momenteel 33 % van de

choses étonnantes.

Je me méfie énormément des slogans. C'est dans ma nature profonde.

06.44 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): C'est tout à votre honneur. J'ai d'ailleurs noté qu'à l'occasion de votre réponse, vous avez dit que vous aviez lancé une analyse relative à l'implication des Pays-Bas. Tout cela est très bien, pour autant qu'on respecte le calendrier qui prévoit le rendez-vous Benelux, le 24 septembre, qui nécessitera une prise de position ferme, définitive et formelle.

06.45 Marie-Christine Marghem, ministre: Absolument.

Je vous dirai même que j'ai confiance en une telle plate-forme. Je sens qu'on est dans le concret. Ces trois pays ont une habitude de travail de plus de soixante ans. Pour moi, cette étape est très importante.

06.46 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je le dis avec beaucoup de respect pour les incertitudes de votre réponse, mais aussi pour le point de rendez-vous que vous avez fixé à ce sujet. C'est un point important. Le dialogue parlementaire va s'y inscrire. C'est donc aussi important en ce qui nous concerne. Cependant, admettez qu'il y a un écart avec la position des Pays-Bas, qui sont d'accord pour une diminution de 55 % de CO₂, et qui sont donc les plus ambitieux. Cette position est traduite en 33 % de renouvelable, alors qu'il faudrait dire normalement 35.

06.47 Marie-Christine Marghem, ministre: Quand même!

06.48 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Mais les 33 % constituent quand même autre chose que les 27 % que vous défendez, comme vous l'avez dit dans votre précédente réponse qui date d'un mois et demi. Vous avez dit que la Belgique défendait 27 %, à ce stade, pour l'instant. C'était la petite nuance que vous aviez introduite.

06.49 Marie-Christine Marghem, ministre: Oui, mais on pourrait tenter 30. Cependant, je ne vais pas m'avancer car cette idée n'engage que moi. Je dois d'abord faire le tour technico-administratif de l'expertise de notre pays pour pouvoir vous répondre précisément.

06.50 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Bien sûr. Mais vous avez énoncé votre position sur l'efficacité énergétique le 11: c'est 30 %. J'ai bien entendu les réserves, mais si demain c'est 30 % dans le domaine du renouvelable, nous n'en serons pas à l'Accord de Paris, ni à la diminution des 55 % nécessaires par rapport aux engagements actuellement pris. Vous travaillerez, et vous verrez d'ici là.

targets inzake energie-efficiëntie en hernieuwbare energie haalt. Ik sta wantrouwig tegenover slogans.

06.44 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): U hebt gezegd dat er een rapport wordt geanalyseerd in verband met de implicaties van het akkoord voor de klimaatdoelstellingen van Nederland. Dat is goed en wel, voor zover er tegen de Benelux-vergadering op 24 september maar een resoluut, definitief en formeel standpunt wordt ingenomen.

06.45 Minister **Marie-Christine Marghem**: Absoluut. Ik heb vertrouwen in zo een platform.

06.46 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): U moet toch toegeven dat ons standpunt afwijkt van het standpunt van Nederland, dat instemt met een vermindering van de uitstoot met 55 %. Dat standpunt wordt vertaald in 33 % hernieuwbare energie, terwijl dat 35 % zou moeten zijn.

06.48 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Maar 33 %, dat is toch van een andere grootteorde dan de 27 % die u bepleit.

06.49 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ja, maar men zou kunnen streven naar 30 %. Dat is mijn persoonlijke idee. Eerst moet ik te rade gaan bij de technische en administratieve experts van ons land voor ik u een precies antwoord kan geven.

Je dis simplement que le MR a un coup à jouer avant le 24 septembre. Les rendez-vous au Parlement sont fixés au 25 juin et au 9 ou 10 juillet. Je vous rends juste attentive car ce n'est pas votre rôle.

06.51 Marie-Christine Marghem, ministre: C'est la liberté du Parlement.

06.52 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Exactement. Mais à l'intérieur de cette position, nous pouvons vous aider, puisque vous vous dites "frustrée" d'être pour l'instant classée parmi les charbonniers, bien que ce ne soit pas le terme exact que vous ayez utilisé.

06.53 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur Nollet, il faut trouver une majorité. C'est tout ce que j'ai à vous dire. C'est la liberté parlementaire.

06.54 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Nous y travaillons très sérieusement, avec M. Senesael et d'autres, et nous continuerons. Les éléments d'agenda que vous fournissez seront notamment utiles pour débloquer les choses. J'ose espérer que la Belgique retrouvera très rapidement un rôle de leader. En effet, être, comme maintenant, classés aux côtés des quatre pays de Visegrád, est franchement honteux par rapport aux enjeux et à l'histoire de la Belgique. Celle-ci a en effet toujours figuré dans le cockpit européen, pour reprendre une expression qu'aime bien le premier ministre. Elle se trouve ici dans le wagon des rejetés, bien loin derrière le peloton. Je ne parle pas de ceux qui s'en sont échappés et tirent les autres! Je remercie le président pour la latitude qu'il m'a laissée, eu égard à la longueur de ma réplique.

Le **président**: Je remercie chacun pour cet échange très fructueux.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

07 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la position de la Belgique dans le cadre du dialogue entamé suite à la volonté de porter à 35 % la part des SER en 2030" (n° 25960)

07 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het standpunt van België in het kader van de dialoog aangaande het voornemen om het percentage van het verbruik van energie dat afkomstig is van hernieuwbare energiebronnen te verhogen naar 35 % in 2030" (nr. 25960)

07.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, cette question est la suite logique de nos échanges. Je la développe néanmoins afin d'acter certaines précisions.

Vous aviez jeté un fameux froid lors de notre échange du 7 mars dernier quand vous avez précisé que la position défendue par la Belgique dans le cadre du trilogue entamé suite à la volonté du Parlement européen de porter à 35 % la part des sources d'énergies renouvelables (SER) en 2030 était de défendre le maintien d'un objectif à seulement 27 %. Vous aviez, pour seule réserve, précisé que c'était la position "actuellement" défendue par la Belgique et que nous n'étions qu'à l'entame du trilogue. On sait que le trilogue s'est

06.52 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Wij kunnen u helpen, aangezien u zegt dat het u frustreert dat België nog bij de 'steenkoollanden' gerekend wordt.

06.53 Minister Marie-Christine Marghem: Er moet een meerderheid gevonden worden. Dat is de parlementaire vrijheid.

06.54 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Daar wordt aan gewerkt, samen met de heer Senesael en anderen. Ik hoop dat België snel weer het voortouw zal nemen, en niet meer achterophinkt.

07.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Op 7 maart hebt u gezegd dat België het behoud van de lagere doelstelling van 27 % verdedigt. Het enige voorbehoud dat u toen maakte is dat we nog maar aan het begin van de dialoog stonden.

Is het Belgische standpunt veranderd? Heeft België op de vergadering van Coreper ingestemd

poursuivi depuis lors, notamment les 20 mars et 16 mai.

Ma question vise tout d'abord à savoir si la position de la Belgique a bougé ou si vous êtes toujours rivé dans cette position on ne peut plus rétrograde. On sait qu'une proposition de 30 % est testée. Vous avez dit ce que vous en pensiez à titre personnel. Ma question vise également à savoir si la Belgique a marqué son accord en COREPER sur cette proposition ou si nous sommes restés scotchés dans le camp des pays les plus passésistes à 27 %, ce que peut être la position même si elle peut évoluer.

J'aimerais enfin savoir si la bilatérale envisagée pour le 17 mai entre la Belgique et la Commission européenne – cela faisait partie de votre réponse précédente – a bien eu lieu et, dans l'affirmative, quelles ont été les informations y récoltées à propos de la part que la Belgique devrait réaliser en cas d'augmentation, d'une part, à 35 % et, d'autre part, à 30 % pour les objectifs SER 2030. Car rappelons-nous bien que tous les chiffres dont M. Senesael et moi-même parlons sont des chiffres relatifs au niveau européen; ce ne sont pas des chiffres relatifs à la Belgique. Une répartition intra-européenne suivra. Nous connaissons tous la logique. Je voulais le préciser dans mes questions.

07.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur Nollet, c'est toujours la même question. Voilà un complément précis de réponse. Des réunions informelles au niveau des experts entre la Belgique et la Commission sur la révision de la directive Énergies renouvelables RED II ont eu lieu le 17 mai et le 6 juin.

Selon la Commission, qui n'a pas fourni d'éléments concrets et écrits de ce que je vais vous expliquer, une augmentation de l'objectif européen 2030 pour les sources d'énergies renouvelables de 27 à 30 % aurait un impact sur la Belgique qui impliquerait une augmentation des coûts du système énergétique d'environ 1,6 %. Un objectif européen de 32 % impliquerait un objectif belge de 21 %. Voilà les précisions chiffrées concernant ce que je disais à l'instant.

Le trilogue a lieu aujourd'hui et la présidence bulgare souhaite conclure un accord avec le Parlement européen avant la fin du mois de juin 2018. Donc le travail continue.

07.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, vous dites que le coût d'un système énergétique à 30 % SER en 2030, c'est + 1,6 %.

07.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Oui

07.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Puis, vous dites que le passage à 32 %, ce serait 21 %.

07.06 Marie-Christine Marghem, ministre: Cela impliquerait un objectif belge de 21 %.

07.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ce n'est pas du tout la

met het voorstel om het percentage te verhogen tot 30 %?

Is het bilaterale overleg tussen België en de Europese Commissie dat op 17 mei gepland was, doorgegaan? Beschikt u over informatie over het aandeel dat België zou moeten verwezenlijken als de doelstelling zou worden opgetrokken tot 35 % of 30 %?

07.02 Minister Marie-Christine Marghem: Op 17 mei en 6 juni vonden er informele vergaderingen van experts van België en de Commissie plaats.

Volgens de Commissie zou een verhoging van 27 naar 30 % een impact hebben op België en een stijging van de kosten van het energiesysteem met ongeveer 1,6 % meebrengen. Een Europese doelstelling van 32 % zou een Belgische doelstelling van 21 % veronderstellen.

De dialoog vindt vandaag plaats en het Bulgaarse voorzitterschap wil tegen eind juni een akkoord met het Europees Parlement sluiten.

07.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-

même chose.

Ma question portait sur la question de savoir ce qu'impliquerait pour la Belgique un objectif de 30 %.

07.08 Marie-Christine Marghem, ministre: Je ne sais pas. Je n'ai malheureusement pas la réponse. Un peu moins, j'imagine.

07.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Et l'augmentation du coût à 32 %, cela serait 1,6 % ou davantage?

07.10 Marie-Christine Marghem, ministre: Il s'agit de données techniques. Je vous livre donc ce que j'ai sous les yeux. Mais je vous répète que nous n'avons pas écrit de la Commission européenne.

Un objectif renouvelable de 27 à 30 et même de 32-33 aurait un impact sur la Belgique qui constituerait une augmentation des coûts d'un système énergétique d'environ 1,6 %.

07.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Donc, c'est l'ensemble.

07.12 Marie-Christine Marghem, ministre: Je crois effectivement que c'est l'ensemble. Je suis prudente.

Quoi qu'il en soit, cela vaudrait la peine que l'on revienne sur le sujet avec des éléments écrits. En effet, le trilogue d'aujourd'hui doit aboutir à une réunion le 20 juin prochain du COREPER.

07.13 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Puisque nous avons pris l'engagement d'organiser une réunion de notre commission avant le 21 juillet, nous reviendrons de manière précise sur les chiffres à ce moment-là. J'espère qu'aucun problème technique ne se posera.

07.14 Marie-Christine Marghem, ministre: Je l'espère.

07.15 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Mais admettez que ce 1,6 % devrait être précisé sur 30 ou 35 %, tout comme le 21 % sur 32 de la Belgique mériterait des précisions sur 30 et 35 %.

07.16 Marie-Christine Marghem, ministre: De plus, monsieur Nollet, 1,6 % de quoi? Pour ma part, j'aime les choses concrètes. Quand on me dira que cela représente telle valeur financière ou tels efforts concrets à réaliser, je verrai si cela a du sens.

07.17 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Et puis combien d'économies cela représente-t-il? En effet, on va aussi vers une diminution de la consommation.

07.18 Marie-Christine Marghem, ministre: Il n'y a rien à faire, si on ne peut pas visualiser ces éléments, on parle "en l'air".

07.19 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Tout à fait, madame la

Groen): Op welk percentage zou een doelstelling van 30 % voor ons land neerkomen?

07.08 Minister Marie-Christine Marghem: Dat weet ik niet precies, maar op iets minder dan voor een doelstelling van 32 %.

07.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Zouden de kosten voor een doelstelling van 32 % eveneens met 1,6 % stijgen?

07.10 Minister Marie-Christine Marghem: Volgens de cijfers waarover ik beschik, zou een doelstelling van 27 à 30 % en zelfs van 32 of 33 % de kosten met zo'n 1,6 % doen stijgen.

07.12 Minister Marie-Christine Marghem: Ik wens daarover niet meer in detail te treden vóór de vergadering van Coreper van 20 juni.

07.13 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): We zullen hier voor 21 juli in de commissie op terugkomen en dan verwachten we preciezere antwoorden.

ministre! Restons donc prudents par rapport à cela et fixons ce rendez-vous d'ici le 21 juillet 2018 pour en reparler de manière plus précise et moins "en l'air" qu'aujourd'hui, même si je trouvais cette discussion utile.

07.20 Marie-Christine Marghem, ministre: Je n'ai pas dit qu'elle était inutile mais bien qu'elle n'était pas fondée sur des éléments précis. Des pourcentages ne signifient pas grand-chose. Ce sont des pourcentages de quoi? Par contre, politiquement, les intentions sont là mais il faut voir de quoi on parle.

Le **président**: Madame la ministre, je vous remercie pour votre engagement de nous revenir avant les vacances parlementaires.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

Je prends acte de l'absence de Mme Isabelle Galant. Ses questions n^{os} 22756, 25631 et 25878 sont retirées.

08 Questions jointes de

- **Mme Isabelle Galant à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le bilan du Bureau fédéral du Plan concernant les 17 objectifs mondiaux du développement durable" (n° 22756)**

- **M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le rapport du Bureau fédéral du Plan sur les objectifs mondiaux de développement durable" (n° 22765)**

08 Samengevoegde vragen van

- **mevrouw Isabelle Galant aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de balans van het Federaal Planbureau betreffende de zeventien wereldwijde doelstellingen voor duurzame ontwikkeling" (nr. 22756)**

- **de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het rapport van het Federaal Planbureau betreffende de wereldwijde doelstellingen voor duurzame ontwikkeling" (nr. 22765)**

08.01 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, le Bureau du Plan a récemment fait le point sur la concrétisation dans notre pays des 17 objectifs mondiaux de développement durable adoptés en 2015 par l'ONU. Ces objectifs sont censés permettre à tous les pays du monde de se développer économiquement et socialement sans anéantir l'environnement, garantissant ainsi aux générations futures un avenir économique, social et environnemental de qualité.

Ce bilan établi par les experts du Plan passe en revue les 34 indicateurs que notre pays a choisis comme étant représentatifs de ses progrès en la matière. Si un certain nombre d'évolutions semblent favorables, il apparaît que pour les 17 indicateurs pourvus d'un objectif chiffré pour 2030, l'évolution actuelle ne permettra d'atteindre la cible que pour trois d'entre eux, peut-être cinq.

Les projections montrent par ailleurs que les objectifs 2030 ne seront pas atteints pour la pauvreté et pour l'efficacité énergétique et que la trajectoire n'est pas la bonne pour les renouvelables, les émissions de gaz à effet de serre et l'importance de la voiture dans le transport.

Madame la ministre, à la suite de la publication des résultats de ce bilan, vous avez plaidé pour que l'on voit aussi "les choses enthousiasmantes". Certes! Mais dans une matière aussi essentielle

08.01 Daniel Senesael (PS): De 17 mondiale duurzameontwikkelingsdoelstellingen zouden alle landen in staat moeten stellen zich te ontwikkelen zonder het milieu te vernietigen. Ons land heeft 34 indicatoren geselecteerd die representatief zijn voor de vooruitgang die ter zake wordt geboekt. We zullen echter wellicht slechts drie tot vijf van die doelstellingen halen.

Welke maatregelen zult u nemen om ervoor te zorgen dat die 17 doelstellingen worden bereikt? Het Planbureau pleit ervoor dat men de doelstellingen zou becijferen waarvoor er nog geen cijfers werden vooropgesteld: wanneer zult u dat doen? U belooft een federaal miniplan voor duurzame ontwikkeling vóór het einde

que celle-ci on ne peut se limiter à cela. Il faut agir de façon enthousiaste dans tous les domaines pertinents et qui concourent à placer notre pays de façon concrète, au-delà des slogans, des mots et des bonnes intentions, sur le chemin du développement durable.

Madame la ministre, quelles actions concrètes envisagez-vous de prendre afin de concrétiser les 17 objectifs mondiaux de développement durable?

Le Bureau du Plan plaide à cet égard pour que vous chiffriez les objectifs qui ne le sont pas encore. Pour quand comptez-vous réaliser ces estimations et nous les faire connaître?

Enfin, il apparaît enfin que vous promettez un "mini-plan fédéral" de développement durable avant la fin de la législature. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

08.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur Senesael, comme vous le notez, le Bureau fédéral du Plan entretient une longue tradition d'évaluation et de prospective dans le domaine du développement durable. En effet, il s'agit d'une mission qui lui a été confiée légalement depuis 1997.

La récente publication à laquelle vous vous référez est essentiellement axée sur la prospective au travers de scénarios relatifs à l'évolution de la pauvreté et des inégalités de revenus, de l'énergie et du climat ainsi que du système de transport. Ces scénarios permettent de se rendre compte des évolutions potentielles à politique inchangée, avec de nouvelles politiques ou avec des objectifs prédéfinis.

Ces travaux nous montrent la nécessité de changer nos modes de production et de consommation si nous souhaitons atteindre les objectifs du développement durable. En effet, à politique inchangée, les scénarios avancés ne les atteignent pas.

Le volet indicateurs de ce rapport, publié en décembre dernier, revêt un caractère moins surprenant, dans la mesure où il s'appuie sur des informations largement publiées en cours d'année. En effet, le gouvernement a demandé au Bureau fédéral du Plan de définir deux indicateurs par SDG à la suite de la présentation par la Belgique du rapport national volontaire sur l'avancement des SDG, qui a eu lieu lors du Forum politique de haut niveau de juillet 2017. Vous vous en souviendrez.

Il importe de préciser qu'étant donné l'indépendance du Bureau fédéral du Plan, ces indicateurs consistent en des propositions élaborées à partir de ses propres travaux scientifiques. Cependant, ils ne peuvent pas être considérés comme des indicateurs de suivi des SDG par la Belgique pour plusieurs raisons que je vais vous énumérer.

Ainsi, la définition d' "indicateur de suivi des SDG" représente un long travail, toujours en cours à différents niveaux. Tout d'abord, l'ONU est en train d'en préciser certains et a actualisé ses travaux en décembre dernier. Ensuite, nos propres experts statistiques poursuivent leurs travaux au sein de l'Institut interfédéral de statistiques.

van de legislatuur: kunt u daar meer uitleg over geven?

08.02 Minister Marie-Christine Marghem: In de recente publicatie van het Planbureau waarnaar u verwijst, zijn een aantal scenario's terug te vinden over de mogelijke evolutie van de armoede, de inkomensongelijkheid, energie, klimaat en het vervoersysteem. Die maken duidelijk dat we onze productie- en consumptiewijze moeten veranderen indien we de duurzameontwikkelingsdoelstellingen willen halen.

Het luik 'indicatoren' van het rapport is weinig verrassend, want het is gebaseerd op informatie die in de loop van het jaar afdoende werd bekendgemaakt. De regering had het Federaal Planbureau gevraagd per SDG (*sustainable development goal*) twee indicatoren vast te stellen voor de *Voluntary National Review 2017* die ons land op het High Level Political Forum in juli 2017 wilde voorstellen. Ze werden opgesteld aan de hand van de wetenschappelijke bevindingen van het Planbureau, maar ze kunnen niet als SDG-indicatoren worden beschouwd, want de VN preciseren momenteel een aantal indicatoren en onze statistici zetten hun werk voort in het Interfederaal Instituut voor de Statistiek.

Die werkzaamheden moeten afgestemd worden op het werk van de experts met betrekking tot de inhoudelijke indicatoren. De keus

Deuxièmement, ces travaux d'experts statisticiens doivent rencontrer le travail des experts indicateurs de contenu sur chacun des SDG. Par exemple les experts en statistiques doivent rencontrer les experts du SPF Santé publique qui suivent les indicateurs santé de l'OMS. De plus, les choix des indicateurs devraient idéalement être coordonnés avec les experts des entités fédérées car de nombreux SDG relèvent de compétences partagées entre les niveaux de pouvoir.

Enfin, il me semble qu'avant de définir des indicateurs de suivi des SDG pour toutes les entités belges, nous devrions nous accorder sur des objectifs communs. La stratégie nationale de développement durable adoptée en juin dernier est un premier pas dans la bonne direction mais nous devons maintenant traduire ces objectifs internationaux dans le contexte belge de façon chiffrée lorsque c'est possible.

Ceci dit, ces propositions constituent des bases de départ robustes pour entamer des discussions sur les indicateurs dans les mois à venir. Le rapport fédéral sur le développement durable est une source d'inspiration, tout comme la récente *gap analysis* commandée par l'IFDD pour évaluer la distance entre les engagements existants du gouvernement et les 169 cibles des SDG. Par ailleurs, le récent rapport national volontaire publié pour l'ONU en juillet dernier recèle également de nombreuses données intéressantes afin d'évaluer notre situation actuelle.

Concernant les actions que je compte entreprendre pour réagir à ce bilan, j'ai évoqué plusieurs pistes dans ma note de politique générale. Vous avez relevé les nouvelles pistes que je compte entreprendre en ce début d'année. En janvier, j'ai envoyé un courrier à mes collègues du gouvernement leur adressant les résultats de la *gap analysis* pour ce qui concerne leurs compétences. Je leur ai demandé à la fois de compléter l'inventaire des engagements par d'éventuelles données manquantes et de m'indiquer quelles mesures ils comptent prendre dans les mois qui viennent pour répondre aux défis proposés par cette évaluation.

J'ai déjà eu l'occasion de conscientiser mes collègues à ce sujet par l'envoi d'un courrier en juillet 2016 avec cet inventaire pour leur demander d'indiquer dans leur note de politique générale la façon dont ils pensaient contribuer à la réalisation des SDG.

Sur base de ces propositions, j'espère compiler un pan d'action couvrant la fin de la législature – d'où l'appellation de "mini-plan", puisqu'il ne couvre pas toute la législature – afin d'entreprendre les premières mesures concrètes. En parallèle, l'Institut fédéral de développement durable a développé une série d'outils afin que les services fédéraux intègrent les SDG dans leurs politiques. Le travail d'inventaire réalisé au sein de la conférence interministérielle de développement durable a permis une appropriation du nouvel agenda et une conscientisation de la façon dont chacun peut y contribuer.

Un manuel pour la rédaction d'un plan d'action par SPF a été rédigé. Des réunions autour de l'échange de bonnes pratiques entre SPF ont été organisées. Il est par ailleurs également prévu que les contrats d'administration intègrent des objectifs de développement durable. De nouvelles versions de ces contrats sont attendues en juin 2018. La *gap analysis* pourra donc être une source d'inspiration à ce sujet.

van de indicatoren zou ge-coördineerd moeten worden met de experts van de deelgebieden, want tal van SDG's hebben betrekking op gedeelde bevoegdheden. Alvorens de opvolgingsindicatoren vast te leggen zouden we het, tot slot, eens moeten worden over gezamenlijke doelstellingen en zouden we de internationale doelstellingen moeten vertalen naar de Belgische context, zo mogelijk met een becijfering.

Die voorstellen vormen een goede basis voor besprekingen over de indicatoren. Het federaal rapport inzake duurzame ontwikkeling is een werkdocument waaruit men inspiratie kan putten, net als de analyse die het FIDO heeft besteld om de discrepantie tussen de regeringsverbintenissen en de 169 subdoelstellingen van de SDG's te evalueren. Ik heb de ministers de resultaten van die zogenaamde *gap analysis* voor hun respectieve bevoegdheden meegedeeld en hun gevraagd om de inventaris van de engagementen te completeren en aan te geven hoe ze die uitdagingen denken aan te gaan.

In juli 2016 heb ik mijn collega's gevraagd in hun algemene beleidsnota aan te geven hoe zij denken te kunnen bijdragen tot de verwezenlijking van de SDG's. Ik hoop een actieplan voor de laatste periode van de legislatuur te kunnen opstellen, vandaar de naam 'miniplan'.

Het Federaal Instituut voor Duurzame Ontwikkeling heeft instrumenten ontwikkeld waarmee de federale diensten de SDG's kunnen opnemen in hun beleid. Dankzij het overzicht dat werd opgemaakt tijdens de Interministeriële Conferentie Duurzame Ontwikkeling werd het mogelijk om het beleid af te stemmen op de nieuwe agenda en het bewustzijn te vergroten. Voor de uitwerking van een actieplan per FOD werd

er een handleiding opgesteld. Er werden vergaderingen over de uitwisseling van good practices georganiseerd. Het is de bedoeling dat de duurzameontwikkelingsdoelstellingen worden opgenomen in de bestuursovereenkomsten. De *gap analysis* zal een bron van inspiratie kunnen zijn.

08.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse. Les éléments que vous nous annoncez contribuent à une vision jusqu'à la fin de la législature, avec des actions concrètes. À titre d'exemples, je citerai le manuel rédigé par SPF et les contrats d'administration qui devraient voir le jour en juin 2018. Nous ne pouvons que vous encourager à poursuivre dans cette voie que vous avez tracée.

08.03 Daniel Senesael (PS): We moedigen u ertoe aan om op de ingeslagen weg voort te gaan en die concrete acties voort te zetten.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

09 Question de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le recyclage des matières plastiques" (n° 25080)

09 Vraag van de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de recyclage van plastic" (nr. 25080)

09.01 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, il apparaît que, sur les 157 000 tonnes qui entrent dans les filières de recyclage chaque année, 25 000 tonnes finissent à l'incinérateur. Ce résidu peut résulter d'erreurs de tri mais pas uniquement.

09.01 Daniel Senesael (PS): Van de 157 000 ton die jaarlijks in de recyclageketen terecht komt, eindigt er 25 000 ton in de verbrandingsovens. Dat residu kan het gevolg zijn van sorteerfouten.

Ainsi, une étude de la Fédération des recycleurs tend à montrer qu'un autre facteur intervient dans cette problématique, à savoir la conception même des emballages. Derrière le terme générique "plastique" se cachent en effet des matières qui, si elles sont recyclables séparément, ne le sont pas lorsqu'elles sont mariées ensemble ou même lorsqu'on leur adjoint certains additifs.

Volgens een studie van de Fédération des recycleurs zorgt ook het ontwerp van de verpakkingen voor problemen. Sommige plastics die afzonderlijk wel recycleerbaar zijn, kunnen niet gerecycled worden als ze bijeengevoegd worden of als er bepaalde additieven aan toegevoegd worden.

Madame la ministre, quelles mesures sont-elles envisagées pour pallier cette situation? Comptez-vous prendre contact avec les distributeurs afin de les inciter à modifier leurs emballages afin de favoriser davantage encore le recyclage? Cette problématique du tri pour les PMC se rencontre-t-elle également pour ce qui concerne le verre et les composants électroniques? Le cas échéant, dans quelles proportions? Des mesures sont-elles prévues pour améliorer la situation?

Welke maatregelen zullen er genomen worden? Zult u contact opnemen met de grootwinkelbedrijven om hen ertoe aan te moedigen hun verpakkingen aan te passen? Geldt dat ook voor glas en elektronische componenten? In welke mate?

09.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, comme vous le savez, je m'intéresse fort à cette question.

09.02 Minister Marie-Christine Marghem: De studie waarnaar u verwijst, is aan de gang. Ze werd op mijn initiatief opgezet en zal drie jaar duren. Hiermee beoogt

L'étude à laquelle vous faites référence est en cours. Elle est menée par la fédération du recyclage sur mon initiative. Elle a une durée de

trois ans. Elle analyse plusieurs flux de déchets entrant dans la filière du recyclage. L'objectif est, pour chacun des flux étudiés, d'identifier les produits qui ne peuvent pas être recyclés en pratique pour des raisons liées à leur conception et d'arriver dès lors à des recommandations pour améliorer la recyclabilité de ces flux. Cette identification se fait directement au contact des techniciens dans les centres de tri ou de démantèlement. C'est ce qui explique le caractère long de l'étude.

Le premier flux à avoir été analysé est le PMC. Les résultats ont été présentés aux producteurs ainsi qu'aux distributeurs et ont été discutés également avec les Régions, les ONG environnementales et d'autres parties prenantes. Il a été conclu, sur la base de ces premières rencontres, qu'un dialogue plus structurel sera mis en place dans les prochaines semaines avec les concepteurs des emballages, qu'ils se situent au niveau technique ou au niveau marketing. Ce dialogue se fera via les producteurs mais aussi via les distributeurs qui ont un impact sur leur marque propre. Le but est donc de les conscientiser par rapport à leur choix de conception et de les orienter vers des solutions permettant un recyclage aisé. Des normes de produit contraignantes peuvent également être envisagées mais je préfère toujours donner la priorité à un dialogue entre les parties concernées pour que ces dernières parviennent, elles-mêmes, à proposer des solutions adéquates.

Un monitoring sera bien sûr mis en place pour analyser l'évolution des progrès et, dans les prochains mois, d'autres flux seront analysés: autres plastiques, verres creux et plats, textiles, véhicules hors d'usage, DEEE, pneus, piles et accumulateurs, déchets de construction, papiers et cartons, petits déchets dangereux, ferrailles et déchets organiques. Vous voyez que la tâche risque d'être très longue.

09.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour cette réponse qui me donne entière satisfaction.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

*La réunion publique de commission est levée à 12.14 heures.
De openbare commissievergadering wordt gesloten om 12.14 uur.*

men voor elke afvalstroom de producten die zo ontworpen zijn dat ze niet gerecycled kunnen worden, te identificeren.

De eerste afvalstroom die geanalyseerd werd, is het PMD-afval. De resultaten zullen aan de producenten en de distributiesector worden voorgelegd en met de Gewesten, de ngo's, enz. besproken worden. Er zal binnenkort werk gemaakt worden van een structurele dialoog met de ontwerpers van de verpakkingen. Het is de bedoeling producenten en distributeurs bewust te maken van de problematiek en naar oplossingen toe te leiden. Er kunnen bindende normen worden uitgewerkt, maar ik geef liever voorrang aan de dialoog.

Het hele proces zal gemonitord worden, om te kijken hoeveel vooruitgang er wordt geboekt, en er zullen nog andere afvalstromen worden geanalyseerd.